

Les parcs à thème

Février 2001

Etude Documentaire



SOMMAIRE

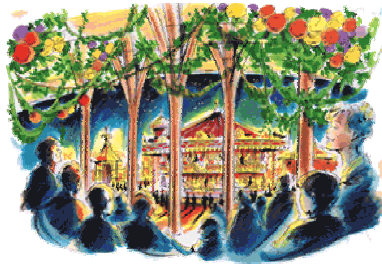
I. Quelques généralités sur le Tourisme

II. Les parcs à thèmes : l'offre et la demande

- Historique
- Parcs à thèmes dans le monde
- Parcs à thèmes en France
- Parcs à thèmes les plus visités

- Evolution
- Concept – Définitions – Perspectives
- Les conditions du succès
- Palmarès de fréquentation
- Le parc à thème, un outil d'aménagement du territoire

III. Sélection de quelques parcs à thèmes



- Parcs scientifiques et techniques
- Parcs d'attractions et de loisirs
- Parc aquatique
- Ecomusée d'Alsace



L'Art urbain, végétal, environnement et paysage

- Parc végétal d'Angers
- Festival international des jardins urbains : Jardins Lausanne2000

IV. Bibliographie

- Les architectes et les parcs à thèmes
- Les ouvrages de références
- La Gazette Officielle du Tourisme
- Que Sais-Je ?
- Liens – Contacts et adresses

- Sites internet
- L'administration territoriale du Tourisme
- Index – les 440 mots-clés du Tourisme

I. Quelques généralités

Depuis les années 80 la France est dans le peloton des tête des leaders mondiaux du Tourisme, devant les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie et elle reste avec une avance importante, depuis 1992, le premier pays récepteur mondial avec 60 millions de visiteurs étrangers en 1996 et 67 millions en 1997 (49 millions pour les Etats-Unis et 43 millions pour l'Espagne). Les prévisions de l'O.M.T font état pour la France d'un chiffre prévisionnel de 90 millions de visiteurs aux environs de 2010.

La France reçoit essentiellement des Européens (87,6 % des étrangers accueillis en France). 8 marchés émetteurs de Tourisme vers la France ont généré 89 % des 62,4 millions de séjours de touristes étrangers et 65 % de l'ensemble des recettes touristiques.

En 1996 : Allemagne (13 millions de séjours), Grand Bretagne (10 millions), Belgique (7,4 millions), (8 millions) et Italie (5,5 millions). Chaque touriste étranger dépense en moyenne 2330, 00 F sur le territoire national.

Selon la Direction du Tourisme (D.T) plus de 1350 millions de nuitées ont été passées sur le territoire national par les touristes français et étrangers.

Le Tourisme emploie environ 2 millions de personnes. Il génère 1 million d'emplois directs dont les 2/ 3 sont permanents (dont plus de 800 000 dans le H.C.R (Hôtels -Restaurants - Cafés) et 1 million induit. Ce secteur réalise un

Chiffres d'affaires de 225 milliards de francs par an et totalisent 80 % des emplois salariés du Tourisme.

Les assembleurs, les voyagistes, les T.O, les agences représentent 4500 points de vente soit près de 24000 emplois. La progression des effectifs salariés dans le secteur touristique est de 3 % contre 1,2 % pour l'ensemble de l'économie française.

Le Tourisme pourrait créer 100 000 emplois nouveaux d'ici l'an 2001.

L'industrie touristique créé en moyenne plus de 30000 entreprises par an. .

Le Tourisme s'appuie sur plus de 180 000 entreprises, essentiellement des P.M.E, qui totalisaient en 1997 un chiffre d'affaires global de 340 milliards de francs.

Les Français étaient 5 millions à partir en 1935, ils sont plus de 35 millions aujourd'hui.

Le taux de départ des Français avoisine les 60 % pour les vacances d'été et 30 % pour les vacances d'hiver (chiffres de 1996).

Selon l'I.N.S.E.E (1996) le taux de départ des Français était 68,7 % toutes vacances confondues. 73,2 % des Français partant en vacances

Séjourner en France et 22,5 % à l'Etranger.

Selon le rapport " Réinventer, les vacances, la nouvelle galaxie du Tourisme " du Commissariat du Plan (mai 1998) le taux de départ de français devrait avoisiner 90 à 95 % vers 2010.

Sur le plan professionnel, on peut regrouper les taux de départ en trois catégories :
Les partants à plus de 80 % : cadres moyens et supérieures, professions libérales et intermédiaires,
2-- les partant aux taux de 60-80 % : employés, étudiants, inactifs et employés, 3-- les partants à moins de 60 % : les agriculteurs.

En termes de destinations, L'Ile de France et Rhône-Alpes sont les deux grandes régions émettrices avec 28,9 % et 9,4 % des nuitées personnelles.
En termes de réception, la région P.A.C.A en première position avec 12,3 % des nuitées suivie Les Alpes (10,6%), la Bretagne (6,5%) et les Pays de Loire (6,4%).

L'activité touristique en France a toujours eu du mal à trouver sa place.
C'est ainsi qu'on ne reconnaît pas encore pleinement à ce secteur, pourtant très dynamique sur le plan économique, une légitimité ministérielle. De fait, suivant les gouvernements, le Tourisme est rattaché à un Secrétaire d'Etat ou il est rattaché à un ministère.
Le premier texte légiférant sur l'organisation du Tourisme date de 1910 mais il faut attendre 1974 pour qu'un décret définisse les compétences d'un ministre chargé du Tourisme en lui donnant comme mission : " de promouvoir et d'orienter les activités de tous ordres concourant à l'expansion du tourisme français et à l'aménagement touristique. Il coordonne, en ce domaine , les actions relevant de la
Compétence des autres départements ministériels " (P.Py, Droit du Tourisme, 1991).

II. L'offre et la demande

HISTORIQUE

1843 Tivoli (Copenhague, Danemark) sur 5 ha, puis 8,3 ha.

1895 Sea Lion Park (Coney Island, New York, USA) 1er parc d'attractions américain 1904 Luna Park (Coney Island) propose une balade sur la Lune.

1909 Luna Park de Gaston Akoun à Paris (fermé en 1948).

1919 il y a 1 500 parcs aux USA. 1936 il en reste 500.

1950 Madurodam (P.-Bas) ville miniature (3 ha).

1951 Efteling (P.-Bas, 68/270 ha, 2 millions de visiteurs

1955 (17-7) Disneyland (Anaheim, Californie) 1er parc à thème , 11,6 millions de visiteurs

1963 Mer de sable (Ermenonville).

1967 Phantasialand (Brühl, All.).

1971 Walt Disney World (à 32 km d'Orlando, Floride, 11 332 ha) avec Epcot Center,

Disney MGM Studios, Magic Kingdom, 28 millions de visiteurs ; coût : 2,4 milliards de F.

1973 Thorpe Park (G.-B.) 300 ha. 1974 Alton Tower (G.-B., Stoke-on-Trent) 450 ha ; 2 millions de visiteurs

1975 Gardaland (Italie) 60 ha ; 1 300 000 visiteurs

1983 Tokyo Disneyland, 82,6 ha (parc 46, parking 25, services 11,6), investissements 1,4 milliard de \$; 17 830 millions de visiteurs en 1997

1989 Lotte World Adventure (Séoul, Corée du Sud).

Parc océanique Cousteau (Paris, Forum des Halles), dépôt de bilan 16-7-1991, fermé nov. 1992. Coût : 120 millions F. 460 000 visiteurs (il en aurait fallu 800 000). Parc Astérix :

1990 Middle Kingdom (Hong Kong).

1992 Euro Disney (voir Disneyland Paris

1995 Port Aventura (Salou, près de Tarragone, Esp.) ; coût : 2 milliards de

F. Repris 1998 par la major de cinéma Universal ; 3 millions de visiteurs.

1999-mai Vinopolis (Londres) 1 ha de caves ; coût : 18 millions de £. 2000 (prév.) Terra Mítica

(Benidorn, Esp.) ; coût : 300 millions d'euros. 2002 (prév.) parc sur le thème du cinéma, projet de Time Warner (à 20 km de Madrid) ; coût : 180 millions d'euros.

2002 (prév.) parc sur le thème du cinéma, projet de Time Warner (à 20 km de Madrid) ; coût : 180 millions d'euros.

Parcs à thème en France

Astérix (Plailly, Oise).

Ouverture : 1989. Coût : 900 MF. Superficie : 150 ha (dont parc de loisirs, zones paysagères 40)

Attractions : 28 (6 grands spectacles, 10 animations permanentes).

Capital (au 24-10-1997, en %) : public 64,53, Vivendi 8,25, Accor 7,29, Barclays 5,91, GMF 2,7, Picardie investissements 2,77, autres 11,25.

Fonds propres (1998) : 481.

Dettes financières (1998) : 98. CA (en MF) : 1991 : 234 ; 92 : 164 ; 93 : 194 ;

94 : 259 ; 95 : 308 ; 96 : 304 (résultat net 15,5) ; 97 : 340 (35,2) ; 98 : 352,4 (35).

Prix d'entrée : enfant (3 à 11 ans) 120 F, adulte 170 F.

Employés : 180 permanents, 1 000 saisonniers et vacataires (avril-oct.). Visiteurs (en millions) :

1989 : 1,35 ; 90 : 1,45 ; 91 : 1,4 ; 92 : 0,99 ; 93 : 1,18 ; 94 : 1,55 ; 95 : 1,8 ; 96 : 1,7 ; 97 : 1,9 ;

98 : 1,71.

Taux de revisite : 50 %.

Bagatelle (Merlimont, P.-de-C.).

Ouverture : 1956. 30 ha. Coût : 90 MF.

Attractions : 44.

Visiteurs (1997) : 425 000.

Disneyland Paris (Marne-la-Vallée, S.-et-M.). Situé à 32 km de Paris. Ouverture : 12-4-1992 sous le nom d'Euro Disney (rebaptisé en 1995). Superficie : 600 ha [prévue (en 2017) : 1 943 ha (dont 1 742 aménageables) dont domaine paysager (450 000 arbres et arbustes plantés), pièces d'eau, piscines, tennis, golf 27 trous, 7 hôtels à la périphérie du parc (500 à 700 ch., 18 000 prévues), centre de divertissements de 18 000 m²] dont parc 56 ha.

Attractions : 42 (60 en Californie, 50 en Floride). 5 pays à thèmes : Main Street USA (rue principale) ; Frontierland (dont Big Thunder Mountain et Phantom Manor) ; Adventureland (dont Indiana Jones et le Temple du péril et Pirates des Caraïbes) ; Fantasyland (dont le château de la Belle au Bois dormant, 43 m de haut, inspiré de l'abbaye du Mont-St-Michel, des enluminures des Très Riches Heures du duc de Berry et des tapisseries médiévales) ; Discoveryland, inspiré des découvertes de Léonard de Vinci et de Jules Verne [dont Hypérion, dirigeable de 35 m de long, Space Mountain, inspirée de De la Terre à la

Lune (1995 ; coût 600 MF)] ; Chérie, j'ai rétréci le public ! (depuis avril 1999 ; coût : 100 MF).

Deux centres de congrès : 10 000 m², 5 000 participants/jour.

En projet : 2e site : thème : cinéma, TV et nouvelles technologies. Ouverture prévue : 12-4-2002.

Emplois directs 9 627 (en 1995), indirects 37 000. Financement : phase 1 : 25,7 MdF.

Offre publique de souscription oct. 1989 : 86 millions d'actions ; augmentation de capital en juin 1994 : 5,95 MdF. Euro Disney SCA a bénéficié d'un prêt de 4,4 MdF à 7,85 % sur 20 ans.

Investissement public : 2,7 milliards de F. Engagements pris par les parties publiques (État, région Ile-de-Fr., département de Seine-et-Marne, RATP, Établissement public d'aménagement ; en MF) : prolongement du RER 928 (dont Euro Disney SCA 250,

État 35, région 30), voirie primaire 280 dont 100 financés par le département en 1989.

Capital (1999, en %) : Walt Disney 39, public 37, Kingdom 5-KR-21 (détenu à 100 % par le prince Al-Walid)

Visiteurs (en millions) : 1991-92 : 6,8 ; 92-93 : 9,8 ; 93-94 : 8,8 ;

94-95 : 10,7 ; 96 : 11,7 ; 97 : 12,7 ; 98 : 12,51 (dont 62 % d'étrangers). Le Parc peut recevoir de 50 000 à 70 000 pers./j (record 92 500).

Taux de revisite : 36 % (Franciliens 68 %).

Dépense moyenne/vis. : 1997 : 251 F ; 98 : 258 F.

Taux d'occupation des hôtels (en %) : 1993 : 55 ; 94 : 60 ; 95 : 68,5 ; 96 : 72 ; 97 : 78 ; 98 : 80,9. CA (parcs et hôtels, en MdF) : 1992 : 3,8 (résultat : - 0,19) ; 93 : 4,87 (- 5,34) ; 94 :

4,15 (-1,8) ; 95 : 4,57 (0,11) ; 96 : 4,9 (0,2) ; 97 : 5,48 (0,22) ; 98 : 5,89 (0,29).

Fonds propres (en MF, est. avril 1999) : 8. Dette : financière 15,9 à mi-1999 (13,9 en 1995/96). Royalties payées à Disney (en MF, prévisions) : 1993 : 280 ; 94 à 98 : 0 ; 1999-2003 : 220 ; (5 % sur les entrées, 2,5 % sur la restauration et les ventes en boutique).
Prix d'entrée : enfant 130 à 170 F, adulte 160 à 220 F.

France miniature (Élancourt, Yvelines),
168 monuments français à l'échelle 1/30e sur une carte de France de 3,5 ha.
Ouverture : mai 1991, 5 à 20 ha. Coût : 100 MF.
Visiteurs : 350 000.

Jardin d'acclimatation (Paris). Ouverture : 1860, 19 ha.
Visiteurs : 1 000 000.
Thèmes : animaux de la campagne, ours, singes, manèges, cirque, terrains de jeux, guignol.

Mer de sable (Ermenonville, Oise),
Ouverture : 1963, 55 ha.
Parc d'attraction. Thèmes : western et dépaysement.
Visiteurs (1998) : 450 000. CA (1996) : 40 MF.

Nigloland (Dolancourt, Aube). 15 ha. Ouverture : 1987 par les frères Patrice et Philippe Gélis.
Visiteurs : 1995 : 470 000 ; 96 : 450 000 ; 97 : 480 000 ; 98 : 450 000.
CA (1996) : 45 MF.
Superficie : 30 ha.
Attractions : plus de 20.
Effectif (1997) : permanents : 30, saisonniers : jusqu'à 200.

OK Corral (1963, Cuges-les-Pins, B.-du-Rh.). Parc d'attractions à thème western possédant sa propre résidence de vacances.
Superficie : 14 ha.
Visiteurs (1997) : 450 000.

Le Pal (Dompierre-sur-Besbre, Allier). Parc d'attractions (25 attractions sur 25 ha) et animalier (100 espèces sauvages).
Visiteurs (1998) : 280 000. St-Vrain (Essonne).
Fermé pour travaux.

Walibi. 3^e européen. Racheté début 1998 par Parks. CA du groupe (1997) : 420 MF (bénéfice d'exploitation 120 MF).
Visiteurs (1997) : 3 600 000.
Valeur investie : 1,1 MF.
Emplois fixes 400, saisonniers 1 700. Walibi-Wavre (Belg., ouvert 1975, parc belge de la BD depuis 1998). CA (1996) : 125 MF. 60 ha, 47 attractions et un parc tropical. Visiteurs (1997) : 1 000 000. Aqualibi (ouvert 1987 près du parc de Wavre). Bellewaerde (près d'Ypres, Belg., 1969, intégré à Walibi en 1991), 54 ha, 30 attractions, parc naturel.
Visiteurs (1997) : 700 000. CA (1997) : 77 MF. Walibi Rhône-Alpes (Les Avenières, Isère, ex-Avenir Land ouvert 1979, repris 1989, 35 ha, 30 attractions et 2 shows). Emplois : 300. Visiteurs (1997) : 400 000. CA (1997) : 56 MF. Walibi Schtroumpf (Maizières-lès-Metz, Moselle. Origine : Big Bang Schtroumpf, créé 1989 pour 720 MF. Repris 1991. Visiteurs (en milliers) : 1989 : 400 (attendus : 1 800) ; 91 : 380. CA (1989) : 139 MF (passif 35 MF)]. Repris fin 1990 par Walibi pour 55 MF, investissement 81 MF. Rouvert 1991. Repris 1998 par Premier Parks, groupe américain. CA 1991 : 45 MF (passif 0,8) ; 92

: 47 ; 94 : 51 ; 96 : 49 ; 97 : 54,7. Superficie : disponible 162 ha, exploitée 42. Employés : jusqu'à 250.

Attractions : 19 dont l'Anaconda (grand-huit, longueur 1 200 m, hauteur 35 m, vitesse 110 km/h). Visiteurs (1997) : 365 000. Walibi

Aquitaine (Roquefort, Lot-et-Garonne, 30 ha). Ouverture : 24-4-1992. Coût : 120 MF. Visiteurs (1998) : 235 000. Attractions : 16, et 2 spectacles. CA (1997) : 30 MF. WalibiFlevo (Pays-Bas).

Ouverture : 1994. Superficie : 101 ha. Attractions : 38. CA (1997) : 53 MF. Visiteurs : 450 000.

Mini-Europe (Bruxelles, Belgique). Ouverture : 1989. 2,5 ha représentant plus de 350 bâtiments de l'UE (1/25e). CA (1997) : 17 MF. Visiteurs (1997) : 300 000.

Parcs à thèmes les plus visités en 1996 (visiteurs en millions).

Dans le monde

Tokyo Disneyland (Tokyo, Japon) 16,98.
Disneyland (Anaheim, California, USA) 15.
Magic Kingdom (au Walt Disney World, Lake Buena Vista, Florida, USA) 13,8.
Disneyland Paris 11,7.
Epcot (Walt Disney World) 11,2.
Disney-MGM Studio Theme Park (Walt Disney World) 9,97.
Universal Studios Florida (Orlando, Florida, USA) 8,4.
Everland, Kyonggi-Do (Corée du Sud) 8.
Blackpool Pleasure Beach (Blackpool, G.-B.) 7,5.
Yokohama Hakkeijima Sea Paradise (Japon) 6,9.

En Europe

Disneyland Paris 11,7.
Blackpool Pleasure Beach (Blackpool, G.-B.) 7,5.
Tivoli Gardens (Copenhague, Danemark) 3,1.
De Efteling (Kaatsheuvel, P.-Bas) 3.
Alton Towers (Staffordshire, G.-B.) 2,7.
Port Aventura (Salou, Esp.) 2,7.
Europa Park (Rust, All.) 2,5.
Gardaland (Castelnuovo Del Garda, It.) 2,4.
Liseberg (Göteborg, Suède) 2,4.
Bakken (Klampenborg, Danemark) 2,1

PARCS A THEMES

L'offre et la demande ont explosé en dix ans

La famille des parcs s'est considérablement agrandie

Historiquement, le Jardin d'acclimatation est considéré comme le premier parc d'attraction français. Mais plusieurs générations de parcs se sont succédés depuis : parcs privés construits sur le modèle du parc de Bagatelle, parcs aquatiques et grands parcs à thème importés des États-Unis. Eurodisney a incontestablement joué un rôle de locomotive en créant la demande ; en contrepartie, son arrivée sur le marché a élevé les standards de qualité. Si le marché a encore des potentialités de croissance, l'offre s'est considérablement développée, en particulier avec les parcs et autres concepts de loisirs culturels voisins. Des efforts de partenariat privé-public doivent être réalisés pour permettre une promotion et une commercialisation plus efficaces des parcs et des territoires sur lesquels ils sont implantés.

Le concept de parc à thème. Définition, évolution et perspectives

Malgré leur grande diversité, les parcs à thème présentent des caractéristiques communes : une approche thématique ; un espace clos à prix d'entrée généralement forfaitaire ; un équilibre entre animations passives, animations actives et activités annexes ; l'accueil d'un public familial pour une durée d'une journée ou plus. Si les formes anciennes de parcs de loisirs sont apparues au xviii^e siècle, l'invention des parcs à thème aux États-Unis remonte aux années 1950, sous l'effet notamment du baby-boom, avec la création de Disneyland en 1954. La diffusion internationale du concept se fait à partir des années 1980, et ce n'est qu'à la fin du xxe siècle que les parcs à thème sont devenus un phénomène de société incontournable en Europe.

Parcs de loisirs en France. Les conditions du succès

L'évolution de la fréquentation totale, entre 1991 et 1997, des cinq principaux parcs français ? Disneyland, le Futuroscope, parc Astérix, Bagatelle et France Miniature ? a été multipliée par six. L'ouverture du parc américain a changé la taille du marché français et a incontestablement dopé la demande et stimulé l'offre. Pour rencontrer le succès, cette dernière doit toutefois respecter certains impératifs, comme une accessibilité facile, des périodes d'ouverture pertinentes, un temps de visite bien calculé, une réactivité en termes de création de nouvelles attractions, une tarification adaptée et imaginative, ainsi qu'un large éventail de services à la clientèle. À ce jour, le marché français des parcs de loisirs stricto sensu représenterait entre 23 et 24 millions de visites annuelles, dont 55 % d'origine étrangère et environ 5 milliards de F de CA, dont trois pour Disneyland Paris !

PALMARES DES PARCS DE LOISIRS

	Région	Visiteurs
Disneyland Paris	Ile-de-France	12 051 000
Futuroscope	Poitou-Charente	2 650 000
Aquaboulevard	Paris	2 100 000
Astérix	Picardie	1 710 000
Musée Océanographique	PACA	794 907
Nausicaa	Nord-Pas-de-Calais	783 528
Géode (la Vilette)	Paris	740 800
Ok Corral	PACA	460 000
Nigoland	Champagne-Ardenne	450 000
Bagatelle	Nord-Pas-de-Calais	421 400
Sportica	Nord-Pas-de-Calais	418 250

Source : Observatoire national du tourisme

Le parc à thème, un outil d'aménagement du territoire

Le parc à thème est considéré comme une production touristique hors sol

En effet, il rompt avec le système de production touristique traditionnel, avec ses valeurs de découverte et avec son système spatial ouvert sur un territoire. Il introduit une production industrielle hors sol et privilégie des infrastructures ex nihilo. Le succès actuel des parcs à thème induit de nouvelles pratiques touristiques et implique de nouveaux rapports à l'espace, avec en particulier une nouvelle manière de visiter les sites et les territoires.

Le touriste n'est plus le visiteur d'une destination, mais le consommateur d'un supermarché touristique lui proposant un assortiment. Ce dernier aspect pose la question de la pérennité des autres équipements de loisirs, ainsi que celle du rôle du parc dans la stratégie de développement touristique d'une région. Est-il utopiste d'imaginer que, demain, le nouveau touriste passera de parc en parc, où il trouvera une synthèse de la région traversée ? Les techniciens et les élus se doivent de réfléchir aux synergies possibles entre les équipements de tourisme de masse et les équipements de tourisme diffus, en particulier en espace rural.

Disneyland Paris : un équipement d'aménagement du territoire...

Si Eurodisney est parti à la conquête d'un marché tiède, avec comme sérieux handicap un fort déficit d'image, il s'est adapté aux structures et su profiter de toutes les opportunités offertes par le droit français. Il entretient des rapports de collaboration et de concertation avec les communes de son environnement. Ces relations sont fondées sur la réciprocité. Les collectivités locales, qui se sont endettées, concourent à la réalisation des infrastructures et des équipements collectifs nécessaires à l'implantation du parc et à son intégration. Eurodisney participe à l'aménagement du territoire et, par son impact économique, au développement des collectivités locales. Malgré l'hostilité initiale des communes briardes, la conciliation des intérêts publics et privés a joué à plein et a permis la réalisation des objectifs initiaux en matière d'intégration du parc dans son environnement.

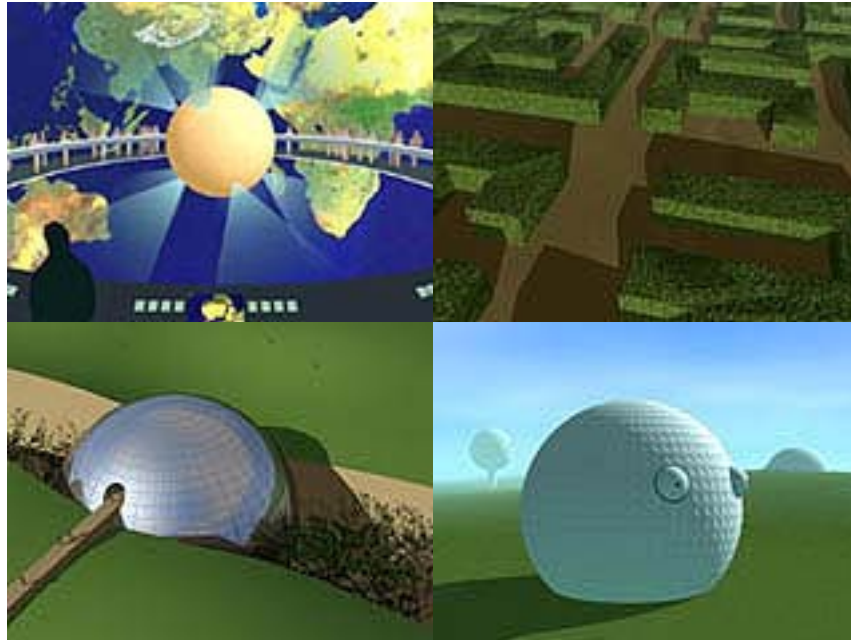
Les mégacomplexes ludiques et culturels.

Éléments clés de la redynamisation urbaine

De nombreuses villes européennes, confrontées à la nécessaire reconversion de leurs activités, montent des opérations de régénération urbaine importantes, au sein desquelles la culture, le tourisme et les loisirs jouent un rôle moteur. On peut citer en France deux projets de ce type, Euroméditerranée à Marseille et Vinostar à Bordeaux.

L'expérience montre que, dans ce type d'opérations, un certain nombre de difficultés sont à surmonter : la multiplicité des objectifs poursuivis, qui peut conduire à des compromis nuisibles au projet ; la non-réalisation d'études de marché fiables, en raison de leur coût prohibitif ; la difficile appréhension du partenariat public-privé ou encore la quasi-inexistence d'entreprises françaises spécialisées dans la gestion de ce type de complexes.

Le jardin virtuel de Calais



Confrontation de paysages réels et virtuels, sur 60 ha situés sur la zone de la Cité de L'Europe, au débouché du tunnel sous la Manche.

Le visiteur devient jardinier de la planète et prend conscience de l'impact de son action sur l'environnement. Plusieurs thèmes exploités dont les biotechnologies et le jardin comme représentation du monde dans différentes civilisations.

Le concept, inédit, a été imaginé par un Comité d'Experts : le paysagiste Gilles Clément, le philosophe Michel Serres...

Il s'agit d'un parc ludique et pédagogique sur l'environnement et les nouvelles technologies, confrontant des paysages virtuels et réels.

Le parc pourrait devenir un pôle sur les énergies renouvelables.

Les collectivités porteuses du projet à Calais, sont :

Le Département du Pas-de-Calais

La Région

Le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale

L'intercommunalité du Calaisis et la Ville de Calais

Ont créés un Syndicat Mixte pour sortir ce dossier des limbes.

Début 2001, l'actuel syndicat mixtes d'études, qui en est le maître d'ouvrage, devrait se transformer en un syndicat mixte de promotion et de réalisation regroupant les partenaires.

Des contacts existent déjà avec des investisseurs privés qui attendent des assurances du côté des fonds publics, puisque cet équipement, d'un montant de 750 millions de francs devrait être financé à parts égales par des fonds publics et privés.

Lors de sa récente visite à Lille, le Premier Ministre, Lionel Jospin, a affirmé que le prochain CIADT reviendrait sur ce projet. Après le CIADT, le syndicat mixte se donnera encore un an pour consulter les investissements privés et monter le projet avec eux.

Ouverture prévue en 2003.



PARC VULCANIA

Le Parc Européen du Volcanisme se trouve à 15 kms de Clermont-Ferrand, en direction de Limoges, au coeur de l'Auvergne.

Le projet de parc de loisir scientifique est porté à bout de bras par Valéry Giscard d'Estaing, Président de la région Auvergne.

D'un coût de plus de 600 millions de francs (91,5 millions d'euros), il devrait ouvrir ses portes le 26 mai 2001.

Les associations de défense de l'environnement, qui contestent l'implantation de ce qu'elles surnomment le Giscardoscope au coeur du parc naturel des volcans, ont en effet multipliées les recours depuis son lancement, y compris après que la ministre de l'environnement Dominique Voynet eut donné son feu vert au projet en octobre 1997.

Peu après, le conseil régional était confronté à une première mauvaise surprise : la facture du gros œuvre et de l'étanchéité avait doublé par rapport aux prévisions initiales, et deux appels d'offres restaient infructueux.

En décembre 1997, les adversaires du projet, regroupés au sein du Comité de sauvegarde des volcans d'Auvergne, obtenaient un sursis à l'exécution du permis de construire, prononçant par la cour administrative de Lyon. Les travaux n'avaient repris que plusieurs mois plus tard, le projet accusant une perte de 7 millions de francs.

D'après Patrick Dos, directeur général des services au conseil régional, cet accident ne devrait pas retarder l'ouverture.

VULCANIA, le grand projet de Valéry Giscard d'Estaing en Auvergne, connaît un nouveau contretemps, mercredi 9 août 2000, une dalle de béton d'un poids de 60 à 80 tonnes et d'une surface de 150 m², qui devait former le plafond d'une salle du futur centre européen du volcanisme, s'est effondrée sur le chantier situé à Saint-Ours-les-Roches, près de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).



ARCHITECTES

Hans HOLLEIN

Né à Vienne (Autriche) en 1934

Architecte - Urbaniste - Designer

Principales réalisations

Richard Feigen Gallery - NEW YORK (1967-1969)

Musée de Verres et Céramiques - TEHERAN (1977-1978)

Musée d'Art Moderne - FRANCFORT (1983-1991)

Prix et distinctions

PRITZKER PRIZE USA (1985)

The Chicago ARCHITECTURE AWARD (1990)

Philippe TIXIER

Né à Issoire (63) en 1953

1977 : Diplôme d'Architecte DPLG - Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand

1988 : Création de l'Agence Atelier 4 avec Jean-Louis

POURREYRON et Jean-Jacques ERRAGNE

Principales références

Lycée La Fayette - CLERMONT-FERRAND (63)

Lycée Jean-Monnet et Jean-Mermoz - AURILLAC (15)

CEMAGREF-ENGREFF - CLERMONT-FERRAND (63)

Musée du Moyen-Age - Scenovision - ISSOIRE (63)

Paysages d'eau - Aménagement touristique - ST-NECTAIRE (63)

SCENOGRAPHIE

Rainer VERBIZH

Né en 1944 en Autriche - a créé sa propre agence à PARIS en 1981

Architecte (Université de GRAZ, Autriche) - Ingénieur - Scénographe

Principales réalisations :

Collaboration à la construction du Centre Georges POMPIDOU - PARIS (1972/1975)

Chef de projet pour la réalisation de secteurs de l'exposition permanente à la CITE DES SCIENCES - PARIS (1986/1987)

Exposition Universelle SEVILLE (1992), Pavillon d'Autriche

Exposition Universelle TAEJON-COREE (1993), Pavillon d'Autriche

Extension de OCEANOPOLIS BREST en cours de réalisation

AMENAGEMENT PAYSAGER

Gilles CLEMENT

Né en 1943 en France

Ingénieur E.N.S.H. - Paysagiste D.P.L.G.- Maître de Conférences

E.N.S.P. VERSAILLES

Principales réalisations :

Jardin de la Rose des Vents - INDONESIE (1984)

Jardins du Château de BLOIS - FRANCE (1987)

Jardin du Parc CITROEN - PARIS (1992)

Jardin du RAYOL, Corniche des Maures - Var, FRANCE (1993)

Les jardins de l'Arche - La Défense, PARIS (1994)

INTERVENANTS DE L'OPERATION

MAITRISE D'OUVRAGE

Conseil Régional d'Auvergne
13-15, avenue de Fontmaure - BP 60
63402 Chamalières Cedex

ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE

DDE du Puy-de-Dôme
44, rue Kessler - 63033 Clermont-Ferrand Cedex

Conducteur d'opération
GAIA Entreprises
Le Grand Sud, 16 Bd Notre-Dame - 13006 Marseille

Conseiller en Vulcanologie
PYROS Sarl
Z.I. Les Acilloux - 27, rue du Cendre - 63800 Cournon d'Auvergne

Assistance et conseil dans le domaine de la vulcanologie
AGSP
162, Bd Magenta - 75010 Paris

Programmiste
BERES
19, rue Veron - 75018 Paris
Conseiller en Audiovisuel

APAVE
30, boulevard Maurice Pourchon - 63039 Clermont-Ferrand Cedex 2
Contrôle technique solidité des ouvrages et des équipements

CEP
Z.I. du Brezet - 3, rue Kepler - 63051 Clermont-Ferrand Cedex
Contrôle technique solidité des ouvrages et des équipements

SOCOTEC
19, avenue Léonard de Vinci - 63063 Clermont-Ferrand Cedex
Contrôle technique gestion de la qualité

VERITAS
Z.I. du Brezet - 3, rue Kepler - 63051 Clermont-Ferrand cedex 2
Contrôle technique gestion de la qualité

VERITAS
Z.I. du Brezet - 3, rue Kepler - 63051 Clermont-Ferrand cedex 2
Coordinateur sécurité et protection de la santé

CSD Azur
Bât 5 - 89, Bd du Parc de l'Artillerie - 69007 Lyon
Surveillant anti-pollution (terrassements et travaux bâtiments)

ARTUS
20, passage de la Bonne Graine - 75011 Paris
Programmiste restauration

XY Zèbre

14, rue de Wattignies - 75012 Paris
Recherches iconographiques destinées aux productions
audiovisuelles

Joel DAMASE
11, rue Notre-Dame du Port - 63000 Clermont-Ferrand
Suivi photographique du chantier

Cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue de Corentin Cariou - 75930 Paris Cedex 19
Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour Gestion Technique
Centralisée des Expositions

MAITRISE D'OEUVRE

Hans HOLLEIN
Argentinerstrasse 36 - A 1040 - Vienne - Autriche
Architecte mandataire

ATELIER 4
23, rue St-Simon - 63000 Clermont-Ferrand
Architectes associés

Rainer VERBIZH
31, rue Linné - 75005 Paris
Scénographe

BET CHOLET
11, rue de la Gantière - 63000 Clermont-Ferrand
Bureau d'Etudes Fluides

BET ITC
PAT La Pardieu - 9, rue Louis Rosier - 63000 Clermont-Ferrand
Bureau d'Etudes Structures

Michel FORGUE
250, rue de Chavarine - 38140 Le Rivier d'Apprieu
Economiste de la construction

LICHT DESIGN
Neusser Strasse 27 29 - 50670 Koln - Allemagne
Bureau d'Etudes Eclairage

CAPRI ACOUSTIQUE
25, av de la Belle Gabrielle - 92150 Suresnes
Acousticien

GEO CONSULT
Kaiserstrasse 45 - A 1070 Vienne - Autriche
Géologue

ACANTHE
213, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 Paris
Paysagiste

BITIC
Immeuble Vega - La Pardieu - 1, rue de l'Hermitage - 63000
Clermont-Ferrand

Maitre d'oeuvre Restauration

Voir aussi

Plaquette d'information

Site internet : www.vulcania.fr

BIOSCOPE

un projet d'ambition régionale, nationale, et européenne.

Un parc à thèmes qui doit constituer un levier de développement pour un projet global lié à la vie et à la santé en Alsace.

C'est à l'initiative de Josiane LENORMAND, Directrice de la communication du Conseil Régional, que le projet du Bioscope est à l'étude.

Il s'agit d'un grand parc d'animation sur la vie et la santé, articulé autour de quatre thèmes :

- exploration du corps humain sur le mode "planète-corps",
- histoire de la vie et de l'homme,
- tour du monde de la vie et de la santé,
- le futur de la vie.

Par ailleurs un thème appelé "modes de vie" sera présent dans tout le parc.

Avec une approche à la fois ludique et pédagogique, le Bioscope a 3 finalités : s'amuser, s'informer et approfondir. Le visiteur, transformé en Bionaute, partira à la découverte du corps humain.

Selon les premières esquisses de l'atelier international d'architecture d'urbanisme Marjolijn et Pierre BOUDRY, le Bioscope serait signalé par un faisceau de lumière qui s'élèverait à 50m de hauteur au-dessus d'un énorme segment d'ADN. Le coeur du parc aurait une superficie de 19 ha et, globalement, 80 à 100 ha sont nécessaires pour ce projet.

L'enjeu économique est considérable. Tout d'abord, le Bioscope identifie un pôle d'excellence de l'économie alsacienne. En effet, si cette dernière est surtout basée sur des activités industrielles, elle figure dans le peloton de tête, derrière les régions PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Rhône-Alpes, en ce qui concerne la recherche bio-médicale.

Par ailleurs l'impact direct du Bioscope sur l'emploi et le tourisme est évident.

Prochaines étapes : le tour de table financier et la localisation du site.

Une dizaine de sites sont aujourd'hui candidats pour accueillir le BIOSCOPE.

Mais auparavant, il s'agira de trouver les 800 à 900 millions de francs nécessaires à sa réalisation progressive sur 5 à 10 ans (ce chiffre ne correspond pas à l'investissement initial). Ce seront principalement des investisseurs privés qui seront sollicités avec bien sûr, une participation de l'Etat, de l'Europe, et des collectivités alsaciennes.

Ce parc pourrait accueillir 1,8 millions de visiteurs par an.

A titre de comparaison, Europa Park en accueille 2,5 millions pendant 8 mois de l'année.

Fréquentation annuelle : de 800 000 à 1 million de visiteurs en année d'ouverture jusqu'à près de 2 millions après 10 ans

Nombre d'attractions : 6 à 8 en année 1 et jusqu'à 30 après 5 ans

Équipement annexes : 3 000 places de restauration dans 15 à 20 points de restauration dont 4 restaurants, 12 à 15 boutiques
Emprise foncière : le parc stricto sensu : 20 ha et l'emprise totale (hors site multipôle) : 100 ha
Emplois : année 1, 650 à 850 personnes dont 150 permanents, le reste étant des postes saisonniers après 10 ans : 1 400 à 1 500 personnes dont 200 permanents
Chiffre d'affaires prévisionnel : 125 à 140 MF en année 1, 433 à 480 MF la 10ème année
Les investissements initiaux ont été estimés à 600 MF et pourront atteindre 1,5 milliard de francs la 10ème année, à
complète maturité du parc . Ceux-ci seront en majorité privés.

10 sites sont proposés par 7 collectivités en Alsace :

NIEDERBRONN LES BAINS - HERRLISHEIM - GAMBSHEIM - CUS 2 SITES ENTZHEIM-GEISPOLSHHEIM ET ESHAU-PLOBSHEIM - BISCHOFFSHEIM - CENTRE ALSACE COLMAR/NEUF BRISACH - 3 SITES KUNHEIM/BALGAU/HEITEREN - TECHNOPORT DES TROIS FRONTIERES SAINT-LOUIS.

Le syndicat mixte SYMBIO, établissement public porte le projet du Bioscope dont l'ouverture est prévue en Alsace au début du siècle prochain. Suite à l'appel de candidature qui a permis de sélectionner les candidats autorisés à déposer une offre, SYMBIO a décidé d'autoriser : L'EDA SUEZ LYONNAISE DS EAUX, VIVENDI & ASTERIX, FOUGEROLLES JACOB SERETE SCICI DEVELOPPEMENT et SODETEG filiale de Thomson CSF à déposer une offre.

Depuis mars 1999, ces candidats font connaître le site de leur choix en Alsace. Fin juin 1999 ils remettront leur offre complète. A partir de la signature de la convention, un calendrier prévisionnel estime les délais de réalisation du parc :

- à un an pour les études d'exécution
- à deux ans pour la construction du parc

Le site d'ESHAU-PLOBSHEIM se situe près du plan d'eau au sud de la rue des Cosaques. Il se compose de 120 ha.

Le Bioscope rentre dans une phase active avec l'arrivée des premiers investisseurs privés. La concurrence avec Lille qui elle aussi démarche pour un projet quasi similaire de parc sur la santé n'y est sans doute pas pour rien. Une course de vitesse est engagée. Récemment, des actionnaires, entre autres du Parc Axtérix, ont survolé les éventuels sites destinés au Bioscope. Le choix n'est pas encore fait entre le nord et le sud de l'Alsace. La Générale des Eaux aussi s'intéresserait au projet.

De plus, "L'agglomération strasbourgeoise offre les bases indispensables et les garanties de son développement durable", précise encore le président de la CUS et d'énumérer les atouts des deux sites présentés. Au niveau européen tout d'abord : la CUS est au centre d'un bassin de population de près de 4,6 millions d'habitants dans un rayon de 200 kilomètres, 75 % du pouvoir d'achat de l'Union Européenne se trouve concentrés dans un rayon de 700 kilomètres et elle attire chaque année environ 5 millions de visiteurs, grâce à sa capacité d'accueil (6 500 chambres sur la Cus et plus de 10 000 dans un rayon de 60 kilomètres).

Certes, le rayonnement international de Strasbourg avec ses institutions européennes et ses universités et laboratoires de pointe (la communauté scientifique recense plus de 4 000 chercheurs) contribuera au succès du Bioscope mais la forte densité d'entreprises de haute technologie dans les domaines des sciences de la vie et de la santé offre également un

environnement intéressant pour ce type de projet. En corollaire, Strasbourg se classe en deuxième position, après Paris, pour les congrès scientifiques et médicaux. Tous ces arguments répondent aux critères souhaités en vue de l'implantation de ce projet.

Les trois objectifs solidaires et complémentaires du BIOSCOPE

Le développement touristique : avec un objectif final de deux millions de visiteurs, le BIOSCOPE attirera des flux supplémentaires de visiteurs et allongera la durée des séjours en Alsace. le BIOSCOPE a vocation à devenir une destination touristique nationale et européenne.

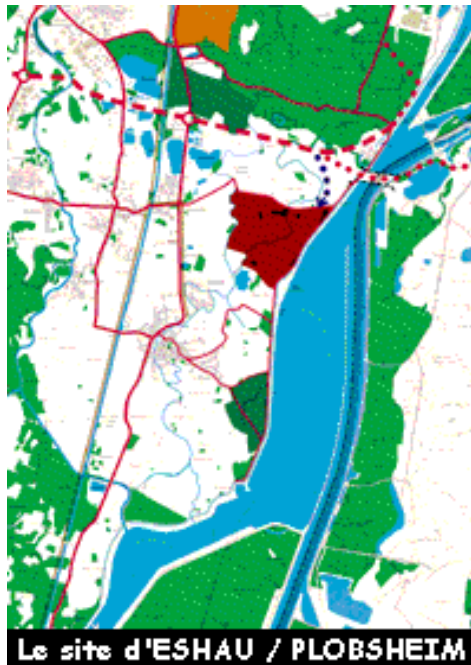
Le développement économique : l'effet de notoriété du parc servira de levier pour attirer autour du parc de nouvelles activités (formation, recherche, entreprises...) liées aux sciences de la vie, pôle d'excellence déjà très important en Alsace et dans le Rhin supérieur.

L'objectif **éducatif et social** : le BIOSCOPE contribuera, à l'échelle nationale, européenne et internationale, à ouvrir des voies innovantes en matière de prévention dans le domaine de la santé, notamment en direction des jeunes et des famille.

Les avantages du site d'ESHAU / PLOBSHEIM

Un site de 120 hectares, en bordure du plan d'eau sur le Rhin, sur les bords communaux de Plobsheim et d'Eschau, à quelques centaines de mètres au sud du futur pont sur le Rhin d'Eschau-Altenheim (prévu pour 2002) et de la rocade-sud qui sera opérationnelle à la fin de cette année, constitue la deuxième proposition de la CUS pour accueillir le futur Bioscope. D'une accessibilité aisée, cette zone réunit de nombreux atouts. Le parc d'innovation d'Illkirch et du campus universitaire offrirait des opportunités de développement aux activités du Bioscope.

Les dés sont désormais jetés. La Communauté Urbaine, en proposant ces deux sites au choix des investisseurs, (sept communes ou regroupements de communes en Alsace ont proposés des terrains) a voulu répondre à tous les critères nécessaires à la réussite de ce projet qui aura des répercussions importantes sur le développement économique de la région toute entière.



Deux Associations se sont créées

l'Association BIOSCOPE, présidée par le Sénateur Hubert HAENEL, qui dirige l'ingénierie du projet, l'Association ARBRE, (Association pour la Réalisation du Bioscope Rhénan et Européen), présidée par Pierre PFLIMLIN autour de ce projet ;, qui s'occupe de la promotion du projet.

Contacts: Jean JACQUEY - Tél. 03 89 20 20 70
www.mairie-strasbourg.fr/
www.sdv.fr/bioscope/appcand



Un parc de découverte des océans unique en Europe
 Depuis juin 1990, date de son ouverture, Océanopolis a fait découvrir à ses 3.5 millions de visiteurs la mer en Bretagne et le fonctionnement des océans.
 Après des travaux de rénovation, Oceanopolis revient, 5 fois plus grand et avec un concept d'aquarium-spectacle et plus de 10000 animaux.
 Océanopolis a conçu un grand projet d'extension.
 Au printemps 2000, création d' un Parc de découverte des océans.
 Avec deux nouveaux pavillons consacrés aux écosystèmes polaire et tropical, un pavillon tempéré complètement réaménagé, une salle de cinéma 3D, des espaces de boutiques et de restauration, le tout entouré d'espaces verts, le nouvel Océanopolis permet de réaliser un voyage d'une journée au cœur des océans.

Extension d'Océanopolis – Sept pavillons liés aux thèmes de la Mer
 Aménagement paysager des Jardins de la Mer
 CONCOURS : LAUREAT – REALISATION 2000
 Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine de Brest / SOPAB –
 Maître d'œuvre : Jacques ROUGERIE Architecte
 Mission : de base – Coût : 1ère phase 120 MF. Ensemble 350 MF
 Surface : Aménagement sur 15 ha, 35 000 m²



Centre Culturel Scientifique de la Mer orienté plus particulièrement sur les côtes bretonnes. Destiné au grand public et aux universitaires
 REALISATION 1990 ; PROJET 1984
 Maître d'ouvrage : Ville de Brest – Maître d'œuvre : Jacques ROUGERIE
 Mission : M1 – Coût : 75 MF
 Surface : Shon 7 500 m² – Capacité : 0,5 million de visiteurs par an



Coincé entre le Rhin et les premiers contreforts de la Forêt-Noire, le parc d'attractions n'a donné son nom à aucune sortie d'autoroute et il faut attendre les derniers kilomètres pour qu'une banale pancarte de signalisation mentionne le lieu, qu'aucun RER ne viendra jamais desservir Rust, qui abrite l'Europa-Park, ne s'est pas départie de son statut de bourgade gentimentbourgeoise de 4.500 habitants, avec ses petits commerces et ses succursales de banque, comme on en dénombre tant dans le pays de Bade frontalier de l'Alsace. En pleine campagne, une tour finit par se dresser à l'horizon, mais il reste difficile d'imaginer qu'elle constitue le porte-drapeau du premier parc de loisirs d'Allemagne et du deuxième d'Europe. Les statistiques sont pourtant irréfutables : l'Europa-Park a attiré 3 millions de visiteurs en 1999 et 50 millions depuis son ouverture, il y a 25ans.

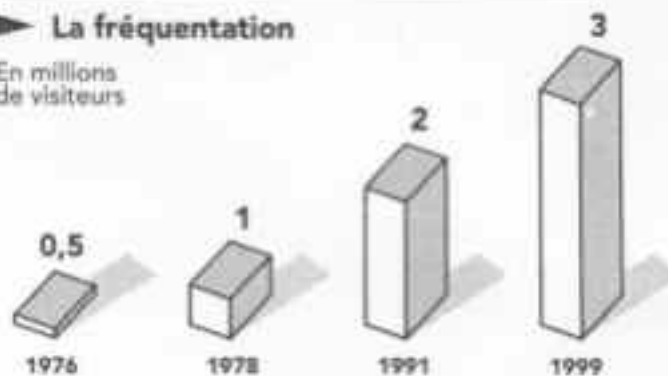
Les chiffres clés d'Europa-Park

► Date d'ouverture :
12 juillet 1975

Chiffre d'affaires	103 millions d'euros en 1999
Surface actuelle	62 hectares
Effectifs	300 salariés permanents 1.900 personnes en haute saison

► La fréquentation

En millions de visiteurs



Source : Europa-Park

La Tribune

Ses retombées sur l'économie locale sont estimées à 260 millions d'euros chaque année.



Pourquoi alors tant de discrétion ? Le maître des lieux, Roland Mack, avance deux arguments.

Premièrement, "l'Allemagne, pays industriel, sous-estime encore le potentiel que représente l'économie des loisirs". On se souvient de l'expression, il y a quelques années, du chancelier Kohl fustigeant la mentalité de son pays en la comparant au concept, ô combien péjoratif, de "parc de loisirs". Deuxièmement, "la progression régulière fait toujours moins parler d'elle que

l'implantation en un seul bloc d'un mastodonte". Ce coup de griffe de Roland Mack en direction d'Eurodisney explicite en même temps la grande caractéristique du parc de Rust : une construction de proche en proche, par des investissements réguliers (18 à 25 millions d'euros par an), des extensions jusqu'à la surface actuelle de 62 hectares et un souci constant d'innovation : 80 % de la centaine d'attractions et shows de la saison 2000 ne figuraient pas dans l'offre il y a dix ans.

LES GRANDS PARCS d'attractions du monde, les Mack les connaissent tous. Non seulement pour les visiter de manière intéressée, mais aussi parce qu'ils en constituent un fournisseur.

La Heinrich Mack GmbH, autre propriété de la famille de Forêt-Noire, s'est hissée dans le top 10 mondial des équipementiers de parcs de loisirs. Cette filiale dégage un chiffre d'affaires annuel de 8 millions d'euros et emploie 150 personnes à Waldkirch, le fief de la famille. S'y ajoutent près de 400 emplois induits. La "Firma Mack" se contente en effet du montage et sous-traite 75 % des produits aux industriels et artisans locaux pour l'essentiel, l'acier venant par contre de l'Europe centrale.

L'Europa-Park doit son existence à la Firma Mack : il en a constitué la vitrine "le prototype grandeur réelle" selon l'expression de Roland Mack, patron du parc - au moment où le fabricant d'attractions foraines se recentrait sur les parcs stationnaires.

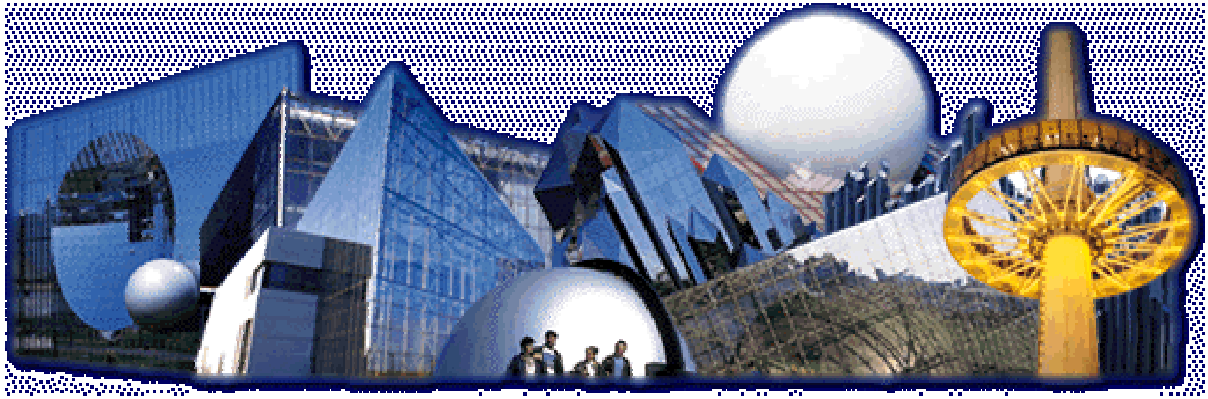
L'usine de Waldkirch a fabriqué les manèges (à partir 1870), les grandes roues (1921), des trains fantômes dans les années 1930, un bobsleigh en bois en 1951.

Référence européenne des manèges, la société Mack a dû se diversifier pour éviter la crise générale de ce secteur dans les années 1960. D'où les nouvelles attractions portées par l'Europa-Park, à 40 kilomètres à l'ouest, que la filiale de production fournit en quasi-exclusivité.

Ce monopole de fait n'apporte pas un matelas si épais qu'attendu ; l'Europa-Park ne représente que 15% de l'activité. les autres grands clients se nomment Parc Astérix, Futuroscope, Seaworld en Floride, des sites au Japon et en Malaisie... et Eurodisney.

La société revendique le leadership mondial des équipements pour cascades et un savoir-faire spécifique dans les animations d'eau ainsi que les systèmes de propulsion.





Inauguré en juin 1987, le Futuroscope est le fruit d'une volonté politique qui a choisi d'associer communication et loisirs, technologie et formation.

Ce qui apparaissait comme une gageure un peu inconséquente est aujourd'hui salué comme l'une des réussites les plus remarquables de ces dernières décennies en matière de développement régional. Ce succès est d'autant plus exemplaire qu'il représente également un défi à une géographie défavorable et une victoire sur la situation périphérique de notre région.

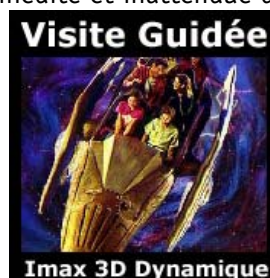
Le Futuroscope est devenu aujourd'hui l'un des principaux employeurs de la Vienne. En 1995, le chiffre d'affaires était de 500 MF, pour un bénéfice net de 19 MF. La croissance de ce parc, qui a vu sa fréquentation doubler entre 1992 et 1994, est le fruit d'un professionnalisme marié à une créativité présents à tous les niveaux du projet.

Le concept architectural

Cette association vertueuse se retrouve d'abord dans le concept architectural. Imaginé par l'architecte D. Laming, le parc européen de l'image symbolise, à travers les pavillons emblématiques du site, la relation de l'homme au monde et au cosmos ; un lever de soleil issu d'horizons toujours nouveaux (le pavillon du Futuroscope) rappelle que l'espace et le temporel sont indissociables de la vie ; des cristaux de roches géants (le kinémax) incarnent l'intelligence tellurique de la nature ; un météorite tombé du ciel et délicatement encastré dans le sol (l'omnimax) représente le mariage de l'esprit et de la matière ; un orgue translucide et réfléchissant (le tapis magique) matérialise la communication.

Parc européen de l'image

Les fondateurs du Futuroscope ont également fait preuve de professionnalisme et de créativité dans le choix et surtout la mise en scène de la thématique qui fait de la révolution technologique en cours un espace de divertissement. Sur le site du Futuroscope, le parc européen de l'image présente chaque année de nouvelles attractions utilisant les systèmes de projection les plus sophistiqués. Les pavillons parmi lesquels Imax 3D, Images-studio, le solido, le cinéautomate, le pavillon de la communication, celui de la Vienne proposent aux visiteurs une exploration toujours inédite et inattendue de l'image.



Le pôle technologique

En outre, l'effet de levier économique et technologique sur le développement de la Vienne a été dès l'origine pris en compte comme un objectif. A proximité immédiate du parc de l'image, le pôle technologique regroupe en effet sur 200 hectares espaces de congrès, établissements de formation, laboratoires de recherche (institut atlantique d'aménagement des territoires), entreprises qui ont à leur disposition un téléport qui permet d'émettre, de recevoir et de traiter dans les meilleures conditions l'information. Cet espace attire également hôtels, restaurants, et de nombreux autres services.

Le Futuroscope, outil d'une formation innovante

L'excellence technologique du Futuroscope a donné naissance à une seconde vocation : la formation.

Mise en place dès l'origine du Futuroscope, une offre de formation originale par son contenu et ses méthodes pédagogiques a été créée dans les secteurs les plus innovants et porteurs d'emplois. Le site du Futuroscope réunit notamment 8 à 10% de la recherche française dans le domaine des sciences de l'ingénieur autour de l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA) et des laboratoires de l'université de Poitiers. Citons parmi les autres établissements dans le secteur de la formation le centre national d'enseignement à distance (CNED) et l'école supérieure des personnels d'encadrement de l'éducation nationale.

Il est vrai que l'ensemble s'est doté des moyens d'une bonne réception : plus de 2.000 chambres toutes catégories sur le site lui-même (avec l'ouverture du Park Plaza en 98, seul 4 étoiles du lieu) et près de 3.500 chambres dans le périmètre, ainsi que 780 gîtes ou chambres d'hôtes, sans compter les soixante campings existants. En dehors de nouvelles tarifications (notamment en basse saison et en période promotionnelle), le parc, qui offre plus d'une vingtaine d'attractions différentes, va posséder une arme de taille lui permettant d'augmenter substantiellement le nombre de ses visiteurs : en partenariat avec la SNCF, une gare TGV sera construite d'ici la fin de ce siècle, autorisant l'arrivée des voyageurs à moins de deux cent mètres de l'entrée principale. Il en coûtera au total 173 MF, dont 90 MF venus de la SEM gérant l'ensemble.



«Cet investissement considérable aura des retombées sur toutes les activités du parc, hôtellerie. Nous espérons, grâce à ce TGV à nos portes, désengorger d'une part la gare de Poitiers et désencombrer d'autre part les routes alentour. Les estimations les plus pessimistes nous permettent d'envisager 3.500.000 visiteurs pour le début des années deux mille, donc, 700.000 de plus qu'actuellement. Donc, autant de nuitées à couvrir, puisque désormais, en regard du nombre d'attractions, il faut deux jours pour visiter le Futuroscope».



Il est évident que l'hôtellerie viennoise vit en grande partie du parc et de sa manne touristique. Les chaînes notamment, qui ont été parmi les premières à anticiper les promesses d'un projet auquel

bien peu accordaient du crédit il y a dix ans. Plus de 4.000 emplois nouveaux auront été créés

dans ce secteur depuis 1988, uniquement dévolus aux besoins générés par la réalisation du projet

«farfelu» du président du Sénat. Il est raisonnable de penser que, d'ici trois ans, quelques centaines

de salariés hôteliers et restaurateurs seront nécessaires. Au point que l'ANPE locale est la seule de

France à avoir mis en place une branche spécialisée en la matière, et que les investisseurs du prochain 4 étoiles (Park Plaza, 170 MF) annoncent déjà leurs besoins : 150 salariés au minimum.

Vous avez dit réussite ?

Il est vrai que l'ensemble s'est doté des moyens d'une bonne réception : plus de 2.000 chambres toutes catégories sur le site lui-même (avec l'ouverture du Park Plaza en 98, seul 4 étoiles du lieu) et près de 3.500 chambres dans le périmètre, ainsi que 780 gîtes ou chambres d'hôtes, sans compter les soixante campings existants.

En dehors de nouvelles tarifications (notamment en basse saison et en période promotionnelle), le parc, qui offre plus d'une vingtaine d'attractions différentes, va posséder une arme de taille lui permettant d'augmenter substantiellement le nombre de ses visiteurs : en partenariat avec la SNCF, **une gare TGV** construite autorisant l'arrivée des voyageurs à **moins de deux cent mètres** de l'entrée principale. Il en coûtera au total **173 MF**, dont **90 MF** venus de la SEM gérant l'ensemble.

«Cet investissement considérable aura des retombées sur toutes les activités du parc, hôtellerie en tête. Grâce à ce TGV, les responsables espèrent un désengorgement, d'une part la gare de Poitiers et un désencombrement, d'autre part les routes alentour.

Les estimations les plus pessimistes permettent d'envisager 3.500.000 visiteurs pour le début des années 2000, donc, 700.000 de plus qu'actuellement. Donc, autant de nuitées à couvrir, puisque désormais, en regard du nombre d'attractions, il faut deux jours pour visiter le Futuroscope».

Il est évident que l'hôtellerie viennoise vit en grande partie du parc et de sa manne touristique. Les chaînes notamment, qui ont été parmi les premières à anticiper les promesses d'un projet auquel bien peu accordaient du crédit il y a dix ans.

Plus de 4.000 emplois nouveaux auront été créés dans ce secteur depuis 1988, uniquement dévolus aux besoins générés par la réalisation du projet

«farfelu» du président du Sénat. Il est raisonnable de penser que, d'ici trois ans, quelques centaines de salariés hôteliers et restaurateurs seront nécessaires. Au point

que l'ANPE locale est la seule de France à avoir mis en place une branche spécialisée en la matière, et que les investisseurs du prochain 4 étoiles (Park Plaza, 170 MF) annoncent déjà leurs besoins : 150 salariés au minimum.

Le département de la Vienne, actionnaire majoritaire du Futuroscope avec 70 % des parts a cédé aux Éditions Amaury la totalité de ses actions, représentant 277 millions de francs (42,23 millions d'euros), indique René Monory, président du Conseil Général de la Vienne et fondateur , en 1987 , du site.

Un gros chèque et un loyer annuel

Toutefois, le département de la Vienne reste ra propriétaire de l 'immobilier, qui donnera lieu au versement d 'un loyer annuel de 36 millions de francs (5,49millions d'euros).

C'est le 25 février 2000 que la Société d'exploitation du Futuroscope examine les documents définitifs relatifs à cette vente. Dans un communiqué commun, « René Monory et les dirigeants des Éditions Amaury se déclarent confiants dans l 'aboutissement de leur projet » , car « la diversité des activités dans le monde de la communication, de l'événementiel et du sport du groupe Amaury devrait permettre d'engager une nouvelle stratégie de développement du Futuroscope».

En terrain de connaissance de son côté, le président du directoire des Éditions Amaury , Jean-Pierre Courcol, a expliqué que son groupe avait de «bonnes raisons» d 'acquérir le deuxième parc de loisirs français : le lien qui existe déjà entre le Futuroscope, qui a accueilli à six reprises en douze ans une étape du Tour de France, et le groupe Amaury, propriétaire de la Société du Tour de France à travers l 'ASO (Amaury Sport Organisation). Du reste, le prologue de la prochaine Grande boucle doit avoir lieu au Futuroscope.

22millions de visites en treize ans

Demeurant propriétaire des murs, le **Conseil Général de la Vienne** va continuer d 'investir, de **130 à 150 millions** de francs (19,82 à 22,87 millions d'euros) dans les trois ans à venir, pour mettre en place de nouvelles attractions . Le groupe Amaury s'engage de son côté à investir la même somme pendant la même période .

Dédié aux nouvelles technologies de l'image (écrans géants, sphériques, cinéma en trois dimensions, sièges en mouvement synchronisé avec l'image, etc.).

Le Futuroscope a reçu depuis 1987 environ **22 millions** de visites. Mais il avait marqué le pas en 1999, le nombre de visiteurs étant passé de 2,7 millions en 1998 à 2,3 millions en 1999 . Il emploie quelque **1.200 salariés** permanents et **70 entreprises, une dizaine d'hôtels, un palais des congrès, un téléport** (centre de transmission de données et d'images), **une école d'ingénieurs**, ainsi que **des laboratoires de recherches** ont élu domicile à ses côtés.

Vivendi et la Lyonnaise des eaux détiennent chacun 10 % des parts, le personnel 5 % et le groupe de travaux publics Eiffage les 5 % restant.



Création de Nausicaa en 1991

Centre National de la Mer. Parcours initiatique présentant la mer sous toutes ses facettes à travers une visite de deux heures :

15000 m² d'exposition-spectacle,

1400 m³ d'aquariums,

400 espèces

4000 poissons présentés.

Médiathèque, cinéma, boutique, librairie, un restaurant.

Au printemps 98, ouverture d'une extension.

Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Surface : 10 000 a.

dont plus de 1 000 tropicaux. 400 e., plus de 36 aq. (4000 m³).

800 000 visiteurs par an

En 1998, extension :

coût : 85 millions de F surface supplémentaire : 2 000 m² ; volume d'eau

supplémentaire : 2 800 m³ dont bassin des lions de mer 1 000, de pleine mer

1 200, lagon corallien 1 200.



Créé en 1995 Port Aventura à Salou, près de Tarragone en Espagne
Coût : 2 milliards de F.
Repris en 1998 par la major de cinéma Universal
3 millions de visiteurs par an



Port Aventura", le parc thématique de la "Costa Daurada".
Là on y vivra des vacances pleines d'aventure en découvrant les 5 mondes qui forment le parc: l'enchanteresse MÉDITERRANÉE, l'exotique POLYNÉSIE, la CHINE millénaire, le gai MEXICO et le lointain FAR WEST.

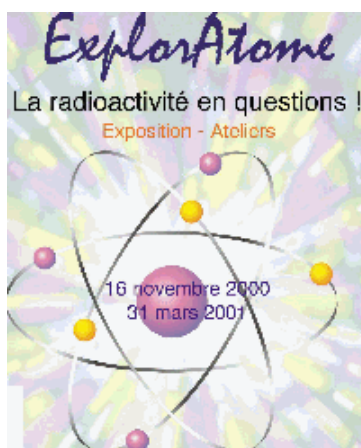
Port Aventura commence sa sixième saison avec de nouveaux spectacles et de nouvelles attractions qui s'ajoutent à ceux déjà offerts dans le parc dans le but d'augmenter le divertissement de toute la famille. "Sea Odyssey" étant l'une des nouveautés les plus spectaculaires se déroulant dans l'aire de la Polynésie. Il s'agit d'une aventure sous-marine des plus modernes du genre, jamais créée jusqu'à présent en Europe, pleine d'émotions, alliant l'animation graphique sur ordinateur avec le premier système électronique de rétroprojection cinématographique en 70 mm.

Sea Odyssey" incorpore aussi "une plate-forme dynamique pour le public" qui descend de presque deux mètres et demi sans aucun risque, avec six niveaux de mouvement afin de créer l'expérience sous-marine la plus réaliste jamais réalisée.



PORT AVENTURA
Autovia Vila-seca/Salou
4480 VILA-SECA
Taragona

Reconditionné entre juillet et décembre 1999, le dôme du Jardin d'Acclimatation qui avait été construit pour accueillir un delphinarium, abrite aujourd'hui l'**Explor@dome** qui accueille chaque année 1 million de personnes.



L'association "Savoir apprendre" a installé, dans le dôme du Jardin d'Acclimatation à Paris, un espace interactif de découverte des sciences, de l'art et de la perception humaine. Cet espace et les activités qu'il propose contribuent au développement de l'éducation scientifique. Les activités s'adressent à tous : familles, groupes extra-scolaires et scolaires. Un soutien particulier est offert aux enseignants par l'intermédiaire de stages de formation, de ressources écrites et électroniques, d'aide à la conception d'activités scientifiques.

L'Explor@dome fait appel à des contributions du secteur privé et du secteur public. De nombreuses entreprises et des institutions ont déjà rejoint Explor@dome et lui apporte

- un soutien financier
- un soutien logistique
- des mises à disposition de personnel.

Les p@rrains fondateurs au 30 janvier 1999
Classés par catégorie de Lauréats

Lauréats Frank Oppenheimer (à partir de 250 kF)
Andersen Consulting - Apple France et Éducation Europe - Coudert Frères - Delagrave - France Télécom - GAP France - Image doc (Bayard Presse) - Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Technologie - Nathan - Scaler Foundation

Lauréats Marie Curie (de 100 à 250 kF)
Bouygues Off Shore - CEA Saclay - City Media - Essilor - ICSN-CNRS : Institut de chimie des substances naturelles - IUFM Paris et Versailles - Jeulin - Lafarge - Prolabo - Odile Jacob - Sofinnova Partners - Solo Communication - Unisys Corporation

L'espace multimédia
Douze postes de travail pour s'initier à Internet et aux multimédias avec l'aide de "faciliteurs".

L'espace multimédia a été équipé par Apple, le réseau Internet et Intranet par France, ainsi que la ligneADSL.

L'explor@dome situé au Jardin d'Acclimatation dans le Bois de Boulogne, à Paris.
Métro Pont de Neuilly



Site internet
www.exploradome.com/



1er réseau Européen de Centres de Jeux Virtuels

Année 1997, ouverture de 18 centres de loisirs

5 millions de visiteurs en 1997

7,5 millions de visiteurs en 1998

26 centres de loisirs en France et 2 à l'étranger

Capitaux propres de 175 millions de francs

Deuxième destination de loisirs en France,

derrière Disneyland et devant le Futuroscope, 25000 m² d'espaces couverts, aménagés, équipés. rassemblant les simulateurs et jeux vidéos les plus perfectionnés (Courses automobiles, motos, équestres, ski, surf, pilotage d'avion, rafting, jet ski, skateboard, deltaplane, montagnes russes, etc...).

Première enseigne de centres de loisirs et de jeux vidéos interactifs, toujours implantés dans des zones fortement peuplées ou achalandées, où l'on vient exploiter les nouvelles et prodigieuses possibilités technologiques de l'électronique et de l'image virtuelle.

**LA TÊTE
DANS LES
NUAGES**

CENTRES DE JEUX VIRTUELS

**Pendant
les vacances,
venez surfer,
skier, piloter...**

Renseignements :
www.ltdn.com
08 36 68 20 25

PlayStation
Xbox
Nintendo
HTPC

1 place virtuelle
1 écran
1000€

L'écomusée, lieu de construction de l'identité. Le plaisir d'apprendre

L'écomusée d'Alsace, avec une fréquentation de 350 000 à 400 000 visiteurs par an, fait partie de la grande famille des musées de plein air. À l'instar des parcs, le visiteur y perd temporairement ses repères habituels et rompt avec le présent. La pédagogie s'y appuie délibérément sur une réalité présente, et non sur une narration historique appuyée sur des objets. Il semble qu'un des plus intéressants impacts pédagogiques de l'écomusée soit l'apprentissage de la production d'imaginaire, qui redistribue les cartes du pouvoir et du savoir, et qui est un exercice de découverte et de reconnaissance de l'autre.

Cette hypothèse devrait d'ailleurs être intégrée par les institutions, comme ferment de leur transformation interne. Ces bulles fictionnelles auraient donc vocation à être des lieux de la pédagogie du social, qui a tant de peine à se renouveler dans les territoires non fictionnels que sont l'entreprise ou encore la famille.



le passé, le présent: la vie

L'Ecomusée d'Alsace est situé en Sud-Alsace, entre Colmar et Mulhouse. aux portes de la Route des Vins.

La visite permet de découvrir une cinquantaine de maisons rurales à colombages, harmonieusement distribuées entre cours et jardins et regroupées selon leur région d'origine, Sundgau, Ried, Kochersberg...



Les bâtiments portent le nom du village dont ils proviennent (Gommersdorf...).

Au gré du cheminement, on découvrira les techniques ancestrales des maçons, charpentiers et artisans d'une Alsace révolue.

Dans plusieurs habitations meublées, les reconstitutions de cuisines, alcôves et "Stube" restituent l'atmosphère d'antan. D'autres maisons accueillent des évocations thématiques: histoire de l'eau, histoire de la coiffe, de la pêche...

Un moulin à huile, une boulangerie, une distillerie, des ateliers (forgeron, sabotier, charron, potier) font revivre de vieux corps de métiers, tandis que les étables abritent à nouveau du bétail.



Desserte par la route :

- par l'A35 sortie Ensisheim
- par l'A36 sortie Bourtzwiller direction Guebwiller
- par la RN83 sortie Ecomusée.

Desserte par le train :

- Gare Mulhouse-ville à 15 km, gare de Bollwiller à 5 km

Desserte aérienne :

- EuroAirport Mulhouse-Basel-Freiburg : 35 mn
- Aéroport Str
- Asbourg-Entzheim : 1h15

III. PARC VEGETAL D'ANGERS



Initiées dès 1996, les premières réflexions sur le développement du tourisme horticole en Anjou ont permis de mettre en évidence la totale légitimité du département à engager un projet d'envergure mettant en scène le végétal dans un parc ludique et grand public.

Le Département a confié la mise en oeuvre de sa stratégie de développement touristique au Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou, chargé de la promotion et du développement touristiques. Il a également un rôle de conseil auprès des professionnels du secteur.

Au-delà d'un patrimoine historique très riche, le tourisme en Anjou associe un large éventail d'activités et de sites naturels (parc de Maulévrier, parc du Lathan, domaine départemental de l'Isle Briand...). Actuellement, 135 sites touristiques sont ouverts au public et accueillent chaque année 2,3 millions de visiteurs.

Angers, ville historique et culturelle, attire de nombreux visiteurs sensibles à son patrimoine et ses événements culturels de renommée mondiale.

Le Conseil général participe au développement de l'Anjou comme pôle végétal européen.

Avec la création de Florilore, il aide au renforcement de l'organisation logistique et commerciale des entreprises horticoles locales. Il a favorisé plusieurs actions témoignant d'une volonté de croissance et d'innovation, comme l'installation à Angers de l'Office Communautaire des Variétés Végétales (OCVV), auparavant situé à Bruxelles.

L'ancien aérodrome d'Angers-Avrillé a été retenu pour l'implantation du projet de Parc du Végétal. Ce site couvre une surface de près de 150 hectares, et il s'ouvre sur les Basses Vallées Angevines et l'île Saint-Aubin. Il disposera d'un accès direct par un échangeur complet au contournement autoroutier (A11) qui relie Paris à Nantes.

Maître d'ouvrage : Conseil Général de Maine-et-Loire

Coût d'investissement : 520 millions de francs.

Environ 100 hectares

Lieu : Angers - Avrillé - Maine-et-Loire (49)

Ambition : 850 000 visiteurs

Comité de Pilotage est composé de :

Chef de projet et Conducteur de projet

Chargé du suivi et de l'animation, de la réflexion et des études :

- 4 représentants du Conseil Général dont le chef du projet
- 4 représentants de la filière horticole
- 1 représentant du Conseil Régional
- 1 représentant de l'INRA
- 1 représentant de l'INH
- 1 représentant des villes d'Angers et d'Avrillé
- 5 représentants d'organismes techniques (Direction générale des services départementaux, CAUE, CDTA, BHR, Comité d'Expansion)

Monsieur Christian GAUDIN, Vice-Président du Conseil Général,

Président de la Commission de l'enseignement, de la recherche et du tourisme, Président du CDTA

Monsieur Nicolas MOULIN, chargé de mission Parc du Végétal pour le Conseil Général de Maine-et-Loire

Les Partenaires

Différents partenaires ont manifesté leur intérêt pour le projet du Parc du végétal et ont tenu à formaliser dans le cadre d'une convention de partenariat :

- Agence Française d'Ingénierie Touristique
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Centre de Culture Scientifique et Technique de l'Anjou
- Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou
- Bureau Horticole Régional
- Ecole Nationale d'Ingénieurs des Techniques de l'Horticulture & du Paysage (devenue INH)
- Institut National d'Horticulture
- Etudes Supérieures de Tourisme et d'Hôtellerie de l'Université d'Angers
- Institut National de la Recherche Agronomique
- EDF-GDF
- COFIROUTE
- FRANCE TELECOM

Grandes Étapes du Projet

1996

Premières réflexions sur le développement du tourisme horticole en Anjou

1997

Première étude faisant état des lieux des potentialités de développement, étude réalisée par des étudiants de l'ENITHP et l'ESTHUA et pilotée par le CDTA et différents partenaires proches du domaine végétal (BHR, INRA, CCSTA, Parc oriental de Maulévrier)

1998

Etude de faisabilité sur un projet de parc à thème sur le végétal réalisée par le CAUE et le CDTA à l'initiative du Conseil Général de Maine-et-Loire

1999

Etude de créativité confiée au CCA et conduite par Monsieur Mike BURKE

Etude de faisabilité économique confiée à la société Imaginvest et conduite par Monsieur Emmanuel MONGON

Etudes conduites sous la maîtrise d'ouvrage de l' AFIT
Expertise et consultation pour le choix du site

2000

Marchés d'études de définition simultanés confiés aux groupements DUELL Corporation (USA), SFERG-COTEBA (France), SIGNES (France)

Été 2000

Choix de l'équipe lauréate pour la réalisation du parc

Lancement d'une procédure de Délégation de Service Public

Lancement des études d'aménagement

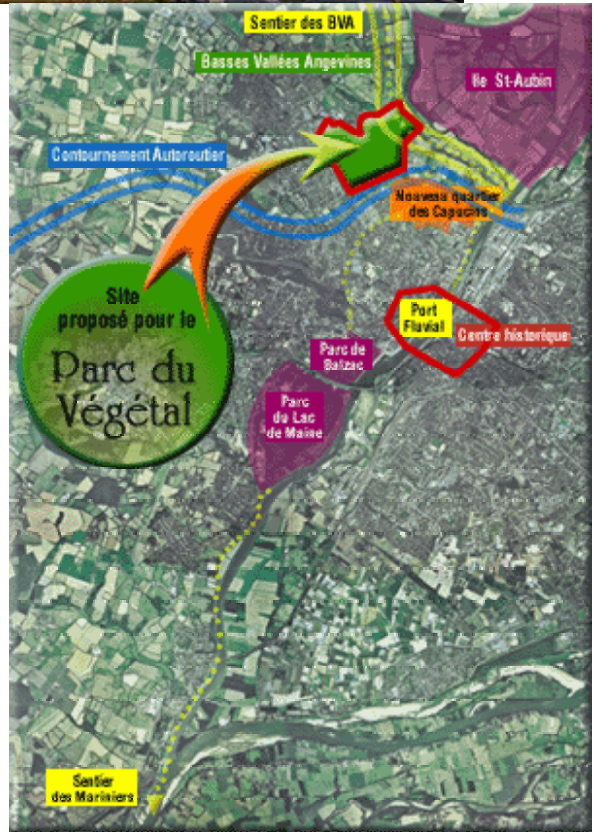
2001

Mise en comptabilité des documents d'urbanisme choix d'un délégataire

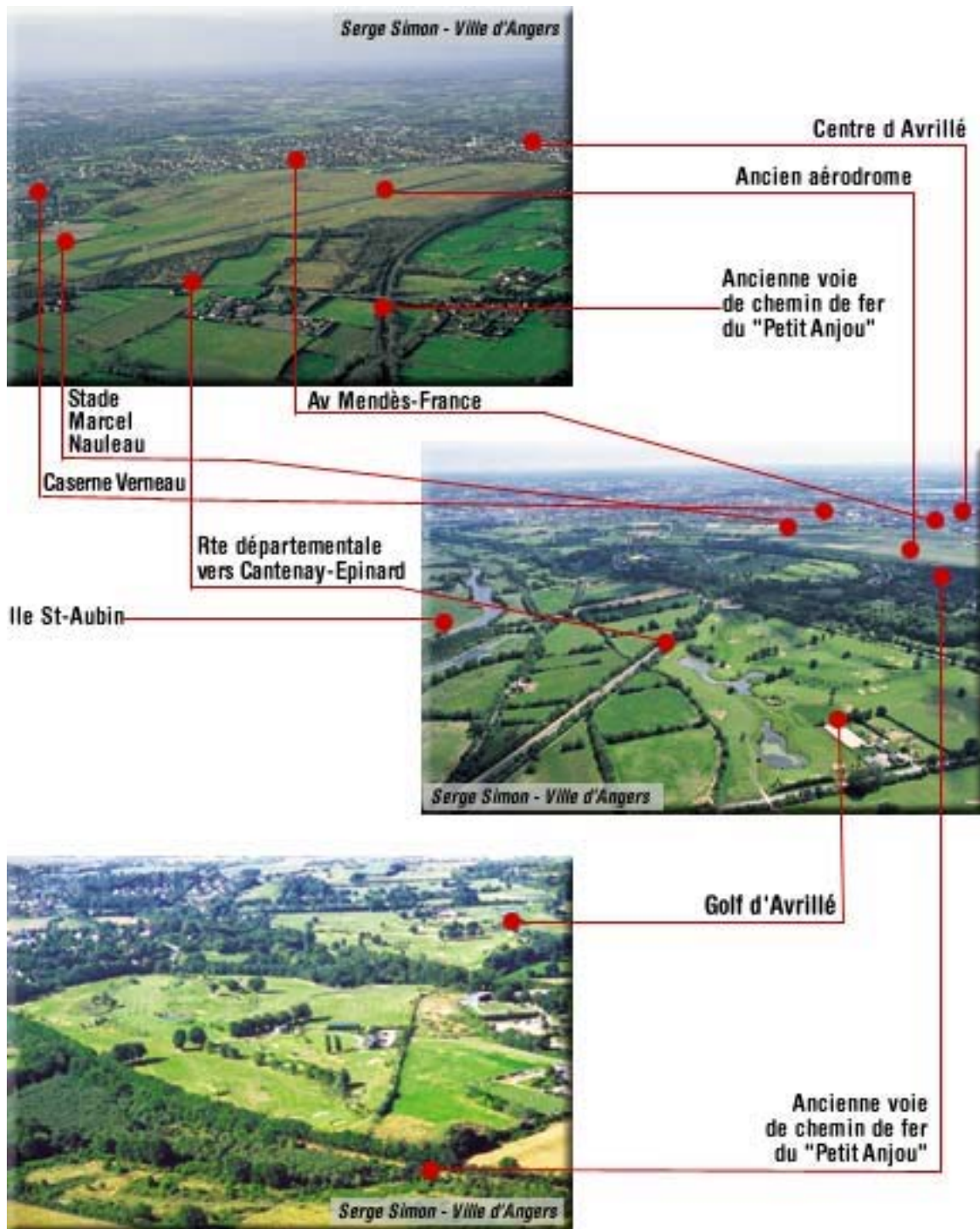
Elaboration de l'avant-projet sommaire et de l'avant-projet définitif

SFERG COTEBA a été préféré aux deux autres groupements en lice dans le cadre de marchés de définition simultanés : Duell Corporation et l'agence SIGNES. Le groupement lauréat est composé de Coteba Management, SFERG, Terroirs de demain, Interscène, SCM Edifices, Lewis-Potin et Lewis, et les Productions de l'Ordinaire.

Site internet : www.projetanjouparcvegetal.com/



L'ancien aéroport d'Angers-Avrillé



Avec le projet de parc du végétal, le Département souhaite créer une vitrine internationale de l'horticulture angevine.

Organisation du site

Situé en bordure du futur contournement Nord de l'agglomération angevine, le site d'implantation du Parc du Végétal accueillera également des zones d'habitation ainsi que des zones d'activités.

La proposition du groupement retenu présente une organisation globale et un parti pris paysager qui, progressivement et en étroite relation avec les collectivités concernées, fera l'objet de modifications et d'adaptations...

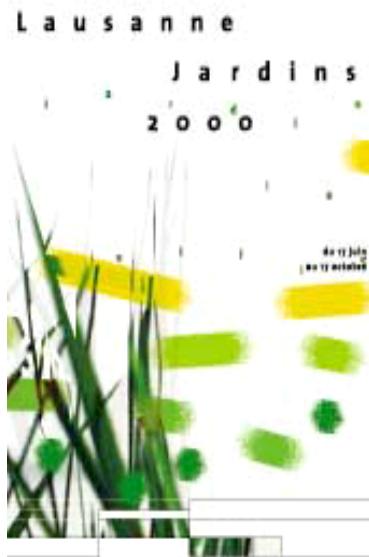


SURFACE DES ZONES EN HECTARES



- 1 - Habitat 17,8
- 2 - Activités générales 18,2
- 3 - Activités spécialisées 10,1
- 4 - Activités horticoles 10,8
- 5 - Parc du Végétal 15,5
- 6 - Festival de printemps 5,2
- 7 - Parking Parc 5,3
- 8 - Extension Parc 3,0
- 9 - Maintenance 2,6
- 10 - Zone hôtelière 1,7
- 11 - Aire d'exposition 1,6
- 12 - Lanières végétales 26,9
- 13 - Statut mixte (réserve foncière à définir) 7,0
- 14 - Zone naturelle et de découverte 24,1

Festival International du Jardin urbain



«Le jardin constitue un exemple de coexistence pacifique entre différentes espèces, un lieu de respect pour la nature et pour l'autre, le différent. Le jardin représente en somme un instrument de plaisir et un moyen d'éducation», ainsi parlait Roberto Burle Marx, urbaniste, paysagiste (1909-1994).

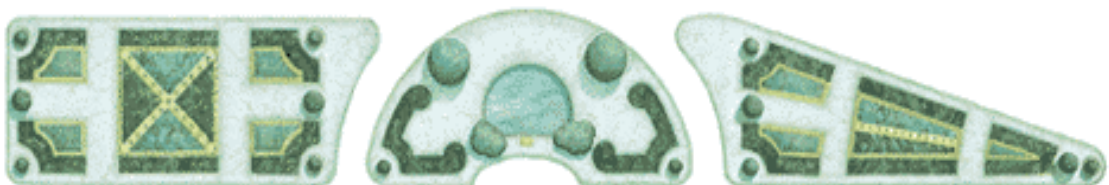
Et il ajoutait : *«Il ne s'agit pas de descendre au niveau du peuple, mais de l'élever»*.

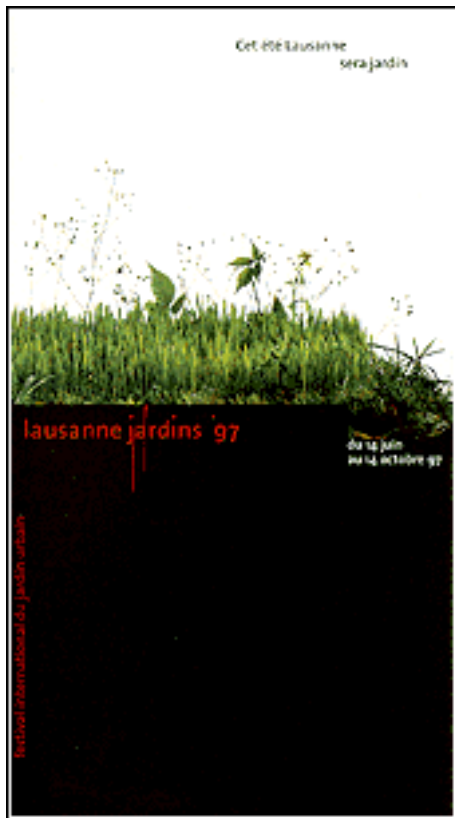
Lausanne Jardins 2000 attendait l'été pour prendre officiellement son essor. C'est fait puisque la manifestation inaugurée à la veille de l'été se prolongera jusqu'au 17 octobre 2000 encouragée par le succès remporté par Lausanne Jardins'97.

Entre les deux expériences, il n'est pas question de redite. Mais l'enthousiasme et les débats suscités par la première ont résonné au-delà de la Suisse, renforçant l'image du chef-lieu vaudois à l'étranger. Pourquoi ne pas profiter des acquis et poursuivre sur la lancée d'une valorisation du patrimoine en général et des jardins historiques en particulier. Pourquoi ne pas insister sur le travail du service des parcs et promenades, dont l'esprit d'invention et les méthodes servent d'école à ceux qui disposent d'un coin de verdure.

Cette deuxième "**jardinale**" vise donc deux objectifs.

D'abord, elle prolonge 1997 pour en développer l'expérience d'une autre façon. Mais aussi, elle s'offre comme la grande manifestation par laquelle la Ville marque l'an 2000.





Les points d'attraction constitués par les créations appellent les habitants et les touristes sur des sites que l'on va voir autrement, auquel on accordera un regard différent, que l'on va peut-être même découvrir. Lausanne le mérite, elle qui a si généreusement mis du vert dans son bâti. D'ailleurs, l'art paysager y était très vivant aux siècles passés, avant de se perdre dans l'agitation de la vie moderne.

D'une certaine manière, Lausanne Jardins 2000 fait revivre cet art oublié en lui donnant la touche contemporaine qui le relie à notre temps.

Aucun fabricant d'événements n'a mis la main au projet. Comme en 1997, des mouvements se sont enclenchés à partir du concours ouvert aux artistes, des envies d'imaginer et de réaliser se sont manifestées pour se greffer sur l'idée centrale. C'est aussi ce que voulait la Ville, offrir ses rues, ses places, ses toitures comme une page blanche aux créateurs en herbe ou confirmés. Le jardin peut être bien autre chose que du gazon, des cotonéasters et des thuyas. C'est dans sa dimension artistique que Lausanne le considère, heureuse de pouvoir encourager l'audace et la fantaisie.

Elle confirme ainsi la politique qu'elle défend en matière d'espaces verts, son souci d'augmenter **la qualité de vie et le plaisir de vivre en ville.**

La manifestation est financée à raison de **50%**, soit 950000 francs, par **la Ville de Lausanne**, en **1997** elle avait accueilli **50 000 visiteurs** venus de partout.

A l'origine de Lausanne Jardins 2000 se trouve de nouveau la Ville et l'**Association jardin urbain** chargée de l'organisation. Mais «l'idée de base a été reprise, prolongée et développée par un grand nombre de personnes et d'institutions que le thème de la ville et du jardin inspire», explique Lorette Coen, commissaire générale.

«Nous estimions que la manifestation se remplirait de sens au fur et à mesure que d'autres que nous s'en saisiraient et y trouveraient l'occasion de rêver, de réfléchir ou de s'exprimer».

Les nouveaux jardins sont groupés en **quatre pôles**, chacun dévoué à un thème. **L'esplanade de Montbenon**, terrasse ouverte sur un ample et superbe paysage, accueille le jardin comme lieu de passage, de voyage, de rêve.

La plate-forme du Flon, ses toitures de l'époque industrielle, et son bouillonnement contemporain, ouvre des "perspectives urbaines".

La colline de Montriond, toute proche du centre et en même temps isolée de la ville par ses grands arbres, évoque le jardin hors du monde.

Le Bois-de-Vaux enfin, ce cimetière du début du XXe siècle classé monument historique, est tout désigné pour une méditation sur le jardin et la mort.

La trentaine de jardins qui occupent ces pôles sont le résultat pour 18 d'entre eux du concours international d'idées lancé au début de l'année dernière. Il a été remporté par 13 équipes suisses dont trois alémaniques et une tessinoise, ainsi que cinq équipes européennes.

Quatre autres jardins ont été créés par les collaborateurs du service des parcs et promenades. Trois autres sont réalisés par des écoles primaires, spécialisée et supérieure (école d'architecture Athenaeum).



Papaver orientale. Pavot



Myosotis sylvatica. Myosotis

Arts de la ville

Quatre jardins d'artistes s'ajoutent à ce programme sous le titre Arts de la ville, certains greffés sur les pôles, d'autres dispersés.

«**Ce projet constitue en quelque sorte le laboratoire de la manifestation**», précise Lorette Coen. «Il rappelle que le travail sur la qualité de la ville ne se limite pas au strict jardin végétal. Le jardin urbain contemporain ne constitue que l'un des aspects possibles de l'intervention artistique dans l'espace public». Le jardin de la place Saint-François a été conçu par une paysagiste strasbourgeoise. Au Bois-de-Vaux, les musiciens Francioli et Bourquin ont mis en mouvement un jardin musical. Un jardin virtuel a pris ses quartiers dans une ruelle du Flon.



Centranthus ruber, rosa. Valériane, rose "Bow Bell"

Muscus. Mousse

Le jardin ferroviaire imaginé par Jean Scheurer et son équipe a réussi à faire s'épanouir fleurs et arbrisseaux dans des wagons.

Et puis, il y a même un jardin "off" dont les géniteurs ne sont autres que les usagers de Sévelin 36. Le jardin a pris place sur le terrain en friche d'à côté, dont il porte le numéro manquant : Sévelin 34. Ses plantes jettent un vert clin d'œil à l'objectif qui a guidé la manifestation: qualité de vie, créativité, fantaisie. Cette initiative de jeunes n'est pas pour déplaire à l'Association jardin urbain, elle qui tout au long de la mise en route de ce grand chantier, a cherché à donner une impulsion aux jeunes créateurs qui commencent.

La manifestation 2000 présente **29 nouveaux jardins**:

- 18 issus du concours d'idées international de début 1999, oeuvres de 9 équipes romandes, 3 alémaniques, 1 tessinoise, 5 européennes.
- 4 conçus par les collaborateurs architectes-paysagistes et jardiniers – du Service des parcs et promenades de la ville de Lausanne.
- 3 réalisés par 4 établissements d'enseignement primaire (écoles Eglantine et Floréal), spécialisé (centre de logopédie L'Arc-en-ciel) et supérieur (école d'architecture Athenaeum).
- 4 propositions d'artistes placées sous le titre Arts de la ville.

ARCHITECTES ET PARCS A THEMES



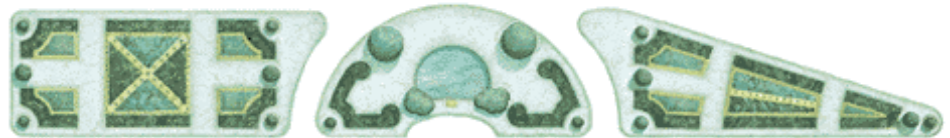
**JEAN MICHEL
RUOLS**
Architecte

15 rue Berlioz 75018 PARIS
Tel : 01 40 67 76 67
Fax : 01 40 67 16 08

Jean Michel RUOLS @ wanadoo.fr



Gilles Clément



JACQUES ROUGERIE
ARCHITECTE



Ouvrages de référence

CAHIERS D'ESPACES , 1998 . - Parcs à thème , Cahiers d'Espaces n° 59 , décembre 1998 (Ouvrage disponible en consultation à la Bibliothèque de la Faculté de Sciences Economiques Aix-Marseille III)

LANQUAR R. , 1991 . - Les parcs de Loisirs , Paris , P.U.F edit. , coll. «Que-sais-Je ? » 2577 (Disponible à la B.U. Lettres et à la B.Méjanes)

CAZES G. , 1988. - Les grands parcs de loisirs en France , Travaux de l'Institut de Géographie de Reims n° 73-74 , p. 57-89 (cf. - B.U. Lettres) .

CLARY D . , 1993 . - Le Tourisme dans l'espace français , Coll. Géographie , Masson édit. ,358 p., Cf.- 96

Espace rural et produits , 1-A : Les parcs à thèmes , p. 285-287) Bibliothèque Méjanes , Cité du Livre , Aix , 9101 CLA et US . 910. 1 CLA / Côte B.U Lettres : 338. 479 144 CLA

DOREL G. , 1988 . - Les parcs Disney aux Etats-Unis : un impact considérable .Le cas de Disneyworld (Floride) , Travaux de l'Institut de Géographie de Reims n° 73-74 , p. 91-101 (cf . B.U Lettres) .

DREYFUS - SIGNOLE C. , 1993 . - Structures et organisation du Tourisme en France , Paris , Bréal édit. , coll . B.T.S Tourisme et Loisirs , 189 p. , Cf. p. 173 -183 chap.5) (Côte B .U Lettres : GEO . 790. 44 DRE)

DUHAMEL P. & SACAREAU I. , 1998. - Le Tourisme dans le Monde , Paris, Armand Colin édit., coll. Prépas Géographie , cf. – carte 7 , p. 207 : Les parcs récréatifs en milieu rural en France en 1996 / cf. – p. 205-207 : Les parcs d'attraction Disney (Côte B.U. Lettres : GEO 338 . 479 1 DUH

EYSSARTEL A. M. & ROCHETTE B. , 1992. - Des mondes inventés . Les parcs à thème , Paris ,Editions de La Villette , 130 p. (Côte B.U Lettres : 711 558 EYS)

(KNAFOU R. (Coord.) , 1997. - Tourisme et Loisirs In : SAINT JULIEN T. De (Edit.) Atlas de France , vol. 7 , RECLUS - La Documentation Française édit., p. 73 carte 7.3.37 (Les parcs de loisirs et les zoos) (Côte B.U Lettres : GEO 912.44

LEWY R. & BECHLER E . , 1991 . - Parc 91 , étude sur les parcs de loisirs en France et en Europe – 1991 , Paris , 78 p. , Cet ouvrage contient de nombreuses données statistiques qui peuvent être utilisées durant l'exposé sous forme de transparents.

MESPLIER A. , 1995. - Le Tourisme en France , Paris , Bréal édit., coll.Histoire et Géographie économiques , cf. – Carte p. 51 : Les parcs de loisirs en France (Côte B.U Lettres : 338.479 144 MES)

MESPLIER A. & BLOC-DURAFOUR P. , 1997. - Le Tourisme dans le Monde , Paris Bréal édit., coll. Histoire et Géographie économiques , cf. p. 119-122 : L'éclosion des parcs de loisirs dont 1 carte (11) : La desserte de Disneyland Paris) (Côte B.U Lettres : GEO 338.479 1 MES)

La Gazette Officielle du Tourisme 1998-1999

La Gazette Officielle du Tourisme (Office des Nouvelles Internationales) est une publication hebdomadaire entrant dans sa 50 ème année.

- Camping-caravaning et Loi Littoral , no 1428
- Campings-cars en milieu rural , un marché potentiel à exploiter , n°1478
- Charte paysagère : une concertation souple et efficace , n°1432
- Chemins de fer touristiques : un marché qui se confirme , n° 1422
- Classement de Ramatuelle en station balnéaire , n° 1478
- Création du PNR du Gâtinais français , n°1485
- Dax , capitale du thermalisme français , n° 1423
- Deuxième parc d'attraction Disneyland , n°1483
- Fleurissement : mener une démarche rationnelle , n° 1504
- France Secrète : des produits authentiques et insolites , n° 1434
- Grands sites : assurer un développement durable , n° 1482
- La Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites :
acteur du développement touristique local , n° 1418
- La Côte d'Opale mise sur les cours séjours , n° 1427
- Le fleurissement , outil de valorisation des communes , n° , 1447
- Le Musée doit entrer dans l'économie des loisirs , n° 1432
- Le Thermalisme sauvé des eaux ? ,n° 1508
- Le Tourisme de masse , autre Tourisme ou autre histoire ? , n° 1495
- Les massifs montagneux : des entités touristiques à part entière , no 1488
- Littoral : espaces proches du rivage , n° 1459
- Littoral : bilan d'application de la Loi littoral , n°1480

- Mise en œuvre de la directive " Natura 2000 " , n° 1436
- Montagne : création de Ski France International , n° 1463
- Musées : attirer de nouveaux publics , n° 1498
 - Ouverture du deuxième parc Eurodisney en 2002 , n°1506
 - Parcs de loisirs : du parcs de loisirs à l'espace de loisirs , n° 1506
- Parc naturel du Verdon : une mise en réseau d'acteurs pour un développement durable , n° 1450
 - Plaisance maritime : le port , un outil d'animation , n° 1423
 - Plan départemental de la randonnée nautique ,n°1462
 - Plan de réhabilitation du littoral languedocien , n° 1506
 - Pays : Développement et stratégies territoriales , n° 1424
 - PNR et développement touristique durable , n° 1452
 - Pour un développement touristique durable du Tourisme dans les îles , n°1459
 - Quel avenir pour l'Agritourisme ,n°1428
 - Quel avenir pour la Moyenne Montagne , n°1514
 - Tourisme industriel : une pratique qui se confirme ,n° 1437
 - Tourisme religieux : la réponse à une quête de sens , n° 1475
 - Parcs d'attraction : perspectives à l'horizon 2005 , n° 1441
 - Routes touristiques : quels objectifs ? , n° 1467
 - Service Loisirs - Accueil : vers un positionnement par filières , n° 1429
- Sommets mondiaux du Tourisme de Chamonix : " Le territoire n'est pas une entreprise " , n°1515
 - Sports d'eaux vives : plan départemental de la randonnée nautique , n° 1462
 - Surf et ski : la cohabitation sur les pistes , n°1466
 - Tourisme durable : impliquer les hébergeurs , n° 1500

- Tourisme de nature : quel potentiel ? , n° 1445
- Tourisme rural : développer des pratiques contractuelles , n°1502
- Tourisme urbain : quel espace , quelle communication , quelle qualité de vie ?
n° 1459
- Les sept piliers du tourisme lumière (rapport du CNT) , n° 1461
- Stations Vertes de Vacances : une nouvelle stratégie , n° 1419

QUE SAIS-JE

- ANDRIEUX J.Y , 1992
Le patrimoine industriel - N° 2657
- BADY J.P, 1985
Les monuments historiques en France - N° 2205
- BECET J.M, 1987
L'aménagement du Littoral - N° 2363
- BETEILLE R., 1996
Le tourisme vert - N° 3012
- BOYER M. , 1999
Histoire du tourisme de masse - N° 3480
- BOYER M. & VIALON PH., 1994
La communication touristique - N° 2885
- BRETON B., 1993
La pêche en France - N° 1425
- CAZES .G. , 1989
Le Tourisme en France - N° 2147
- CAZES G. , LANQUAR R. & RAYNOUARD Y., 1993
L'aménagement touristique - N° 1882
- DOLLLOT. L
Culture individuelle et culture de masse - N° 1552
- DUMOULIN M. & KERGREIS F., 1998
Les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative - N° 3425
- GUIGNARD A. & SINGER Y., 1989
Villages , Vacances , Familles - N° 1825
- HOLLIER R. & SUBREMON A., 1990
Le tourisme dans la Communauté européenne - N° 2505
- LACHAUX C., 1980
Les parcs nationaux - N° 1827
- LANGENIEUX-VILLARD Ph., 1990
Les stations thermales en France - N° 22
- LANQUAR R., 1983

L'économie du Tourisme - N° 2065

-LANQUAR R., 1986
Agences et associations de voyages - N° 1787

-LANQUAR R. , 1990
Sociologie du Tourisme et des Voyages - N° 2213

-LANQUAR R., 1991
Les parcs de loisirs - N° 2577

-LANQUAR R.,
Le tourisme international - N° 1694

-LANQUAR R., 1992
L'empire Disney - N° 2726

-LANQUAR R., FIGHIERA G.C & VRTUNIC G., 1980
Congrès , séminaires , voyages de stimulation - N° 1855

-LANQUAR R. & RAYNOUARD Y., 1991
Le tourisme social et associatif - N° 1725

-MICHAUD J.L, 1995
Les institutions du Tourisme - N° 3012

-MONOD J. & CASTELBAJAC Ph., 1987.
L'aménagement du territoire - N° 987

-MONTANT L., 1975
Le Camping - N° 1594

-ORIGGET DU CLUZEAU M., 1998
Le tourisme culturel - N° 3389

-PERES M., 1986
Le ski alpin - N° 1232

-PERES M. , 1987
L'alpinisme - N° 1255

-POTIER F. & CAZES G., 1996
Le tourisme urbain - N° 3191

LIENS & ADRESSES

Agence Française d'Ingénierie Touristique (A.F.I.T)
2 rue Linois , 75740 Paris cédex 15
tél.: 01.44.37.36.00
fax : 01.44.37.36.36

Agence Nationale pour les Cheques Vacances (A.N.C.V)
67 / 69 rue Martre
92584 Clichy Cédex
tél. : 01.41.06.15.15
fax : 01.47.39.75.60

Assemblée permanente des chambres d'Agriculture
Service Agriculture et Tourisme
9 avenue George V
75008 Paris
01.47.23.55.40

Assemblée des chambres françaises de Commerce et
d'Industrie
Service Tourisme
45 avenue d'Iéna
75016 Paris
01.40.69.38.57

Association Française des Professionnels du Tourisme
d'Affaires (A.F.P.T.A)
47 bis rue du Rocher , 75008 Paris
Tél. - 01.42.93.44. 39

Caisse Nationale des Monuments Historique et des Sites
(C.N.M.H.S)
Hôtel de Sully , 62 rue saint-Antoine , 75004 , Paris
Tél.- 01. 44. 61. 20. 00

Centre de Recherche, d'Etude et d'Observation des
Conditions de Vie (C. R. E. D. O. C)
142 rue Chevaleret , 75013 Paris
Tél. - 01. 40 .77. 85 . 00

Conseil National du Tourisme (C.N.T)
2 rue Linois
75740 Paris Cédex 15
tél. : 01.44.37.36.22
fax : 01.44.37.38.41

Délégation Régionale à l'Aménagement du territoire et à
l'Action Régionale (D.A.T.A.R)
1 rue Charles Floquet , 75007 , Paris
Tél. - 01.40. 65. 12. 34

Direction des Musées de France
6 rue des Pyramides , 75041 , Paris cédex 01
Tél. - 01. 40.15. 34. 28

Fédération Française des Industries du Sport et des
Loisirs (F.I.F.A.S)
3 rue Jules Guesde , 92300 Levallois-Pérret
Tél. - 47 . 31. 56 . 23

Fédération Nationale de l'industrie hôtelière
22 rue d'Anjou
75383 Paris Cédex 08
01.44.94.19.94

Fédération Nationale des Comités Départementaux du
Tourisme (F.N.C.D.T.)
2 rue Linois
75015 Paris
tél. : 01.44.11.10.20
Fax. : 01.45.79.90.20

Fédération Nationale des Comités Régionaux du Tourisme
(F.N.C.R.T)
280 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
tél. : 01.45.55.94.21
fax.: 01.45.51.20.42

Fédération Nationale des Offices de Tourisme et des
Syndicats d'Initiative (F.N.O.T.S.I)
280 boulevard Saint Germain
75007 Paris
tél. : 01.44.11.10.30
Fax.: 01.45.55.99.50

Fédération Nationale des Pays d'Accueil Touristiques
38 Bd. Montparnasse
75015 Paris
01.45.44.47.61

France Congrès
24 avenue de l'Opéra , 75001 Paris
Tél.- 01. 42. 96 . 03. 61

Institut National de Recherche sur les Transports et leur
Sécurité (I.N.R.E.T.S)
2 avenue du Général Malleret-Joinville ,
94114 Arcueil Cédex
Tél.- 47. 40.70. 00

Maison de la France
8 avenue de l'Opéra
75001 Paris
tél. : 01.42.96.10.23
fax : 01.49.96.80.52

Observatoire National du Tourisme (O.N.T)
2 rue Linois
75015 Paris
tél. : 01.44.37.36.49
fax. : 01.44.37.38.51

Réunion des Musées Nationaux
49 rue Etienne Marcel ,
75001 Paris
Tél. - 40. 13 . 48 . 00

Service d'Etude et d'Aménagement Touristique de la
Montagne (S.E.A.T.M)
Tour de Contrôle ,
73190 Challes-les-Eaux
Tél. - 79. 72. 85. 80

Les sites internet

Le site de la Direction du Tourisme (D.T)
<http://www.tourisme.gouv.fr/guide.html>

Le site de La Maison de la France
<http://www.maison-de-la-france.com/sommaire2.html>

Le site de l'Observatoire National du Tourisme (O.N.T)
<http://www.tourisme.ont.asso.fr/index.html>

Le site de l'Agence Française d'Ingénierie Touristique (A.F.I.T)
<http://www.afit-tourisme.fr/>

Le site du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
<http://www.environnement.gouv.fr/actua/cominfos/dosdir/ADTER/dosadt.htm>

Le site de la délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
(D.A.T.A.R)
http://www.datar.gouv.fr/datar_site/datar_framedef.nsf/

Le site de l ' I.N.S.E.E propose les chiffres clés du tourisme
<http://www.insee.fr/vf/chifcles/frbref/fb010.htm>

Comités Régionaux du Tourisme(C.R.T)
<http://www.bourgogne-tourisme.com>

Le site de l'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T) et les indicateurs
statistiques sur le Tourisme dans le Monde .
<http://www.world-tourism.org/>

L'Administration territoriale du Tourisme en France

Signification des abréviations utilisées :

O.T-S.I : Office du Tourisme Syndicat d'Initiative

O.M.T : Office Municipal du Tourisme

S.E.M : Société d'Economie Mixte

E.P.C.I : Etablissement Public de Coopération Inter-communale

C.D.T: Comité Départemental du Tourisme

S.L.A : Service Loisirs-Accueil

U.D.T.O-S.I : Union Départementale des Offices de Tourisme - Syndicats d'Initiative

C.R.T : Comité Régional du Tourisme

S.A.R : Société d'Aménagement Régional

F.R.O.T-S.I : Fédération Régionale des Offices de Tourisme Syndicats d'Initiative

C.D.A.T : Comité Départemental d'Action Touristique

C.R.A.V.A.T : Comité Régional des Agences de Voyage et des Associations de Tourisme .

A -

Action structurelle

Activité motrice

Affermage

Agence de réceptif

Agence de voyages

Agrément

Agritourisme

Aire naturelle de camping

Alpinisme

Association Nationale des élus de la Montagne
(A.N.E.M)

Annulation

Appellation

Association de Tourisme

Auberge de campagne

Auberge de jeunesse

Auberge rurale

Auto-cavane

Autocariste

B -

Balance du Tourisme

Bande des 300 mètres

Base (base fluviale ou base nautique)

Base de plein air

Base de Plein Air et de Loisirs (B.P.A.L)

Basse saison	Chalet-hôtel
Biotope (Arrêté de)	Chalet-loisir
Bivouac	Circuit
Base Littorale de Loisirs et de Nature (B.L.L.N)	Chaîne franchisée
Bobsleigh	Chaîne hôtelière intégrée
Bon d'Echange	Chaîne volontaire
Brochure	Chambre d'hôte
Bungalow	Charter
Bureau de Tourisme	C.I.A.T (Comité Interministériel pour l'aménagement de la Montagne)
C -	Circuit
C.A.F (Club Alpin Français)	Classement
Café-couette	Cléconfort
Calanque	Clientèle
Camp	C.N.A.F (Caisse nationale des allocations familiales)
Camping	C.N.T (Conseil National du Tourisme)
Camping à la ferme	Coche d'eau
Camping-car	Code
Canoé	Comité de massif
Canotage sur radeau pneumatique	Commission
Capacité d'accueil	Compte de Tourisme
Canyoning	Concession
Capacité de charge	Congrès
Capacité d'accueil	Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres
Capacité d'hébergement	Consommation touristique ou para-touristique
Caravanage	Consommation touristique intérieure
Caravane	Contrat de plan Etat / Région
Carte de guide	Contrat de Pays
Catégorie	C.O.S (Coefficient d'occupation des sols)
C.D.C (Caisse des Dépôts et Consignations)	Court-séjour
C.D.T. (Comité Départemental du Tourisme)	Court de tennis
Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle (C.R.R.F)	C.R.A.P.A. (Circuit rustique d'activités physiques aménagé)
Centre hélio-marin (C.H.M)	C .R.E.D.O.C (Centre de recherches et de documentation sur la consommation)
Chaîne	Crénothérapie
Chaîne intégrée	Croisière
Chaîne volontaire	Croisière à thème
Chalandise (zone de)	Croisière de plaisance

C.R.T (Comité régional du Tourisme)	E.P.C.I : Etablissement public de coopération inter-communale
Cure externe	Etude d'impact
Cyclisme	Enclavement
Cyclotourisme	Endotropisme
	Enquête aux frontières
D -	Enquête publique
D.A.T.A.R (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale)	Escalade
D.D.E : Direction départementale de l'Équipement	Espace classé boisé (E.C.B)
Découverte du Milieu	Espace local
Deltaplane	Etude d'impact
Demande d'information	Excursion
Demi-journée	Excursionniste
Demi-pension	Exotropisme
Dépliant	Exportation touristique
Destination	Expropriation pour cause d'utilité publique
Développement durable	F -
Diagnostic	F.A.C.I.T. (Fonds d'aide au conseil et à l'innovation touristique)
Directive territoriale d'aménagement	F.E.D.E.R. (Fonds européen de développement économique régional)
Disponible	Ferme-auberge
Domaine public et domaine privé des collectivités locales de l'État	Festival
Domaine public maritime (D.P.M)	F.I.A.M. (Fonds d'intervention pour l'auto-développement de la Montagne)
Dotations touristiques	F.I.A.T (Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire)
Droit de préemption urbain (D.P.U)	Fin de semaine
Duplex	Fin de semaine prolongée
Durable	Flux touristique
E -	F.N.C.R.T (Fédération nationale des Comités régionaux du Tourisme)
Eau conditionnée	F.N.O.T.S.I. (Fédération Nationale des offices de Tourisme et des syndicats d'initiative)
Eau thermale	Fonds structurels
Ecomusée	Forfait
Émetteur	Formule de séjour
Emplois directs	Foyer d'accueil
Emplois indirects	Foyer de fond
Emplois induits	Fréquence
Emplois saisonniers	G -
Encadrement des aides	

Gamme	I.F.O.P (Institut français d'opinion publique)
Garantie	Immobilier de loisir
Gestion de services publics	Incentive-Travel
Gîte	Industrie touristique
Gîte communal	Inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
Gîte d'enfants	
Gîte d'étape	I.N.S.E.E. (Institut national de la statistique et des études économiques)
Gîte équestre	Institut de Thalassothérapie
Gîte familial	Intercommunalité asociative
Gîtes groupés	Intercommunalité consensuelle
Gîte rural	Intercommunalité fédérative
Gîte de France	Interreg II
Gîte Panda	Investissement incorporel
Gîte touristique	I.S.M. (Indemnité spéciale de Montagne)
Golf	Itinéraire
G.R	J –
G.R de Pays	Journée
Groupe	K –
Groupement de prestataires	Karst
Guest-House	Kayak
Guide	L –
Guide-interprète	Label
H –	Livence
Habilitation	Ligne
Halieutique	Lido
Halte fluviale	Lit
H.C.R	Littoral
H.L.L. (Habitation légère de loisirs)	Logotype
Haute-saison	Loi Littoral
Héliotropisme	Loi Montagne
Hot-Dog	Loi sur la protection de la Nature
Hôtel de Tourisme	Long-séjour
Hôtellerie indépendante	Lotissement
House-boat	M –
Hydrospeed	Maison de la France
I –	Maison familiale de vacances
Identité du produit	Maitrise d'ouvrage publique

Manège	Parc scientifique
Marina	Partenariat européen
M.A.R.N.U. (Modalités d'application du règlement national d'Urbanisme)	P.A.T (Prime d'aménagement du territoire)
Marque	Patrimoine
M.I.A.C.A. (Mission Interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine	Pavillon bleu
M.I.A.L.R (Mission interministérielle d'aménagement du languedoc-Roussillon)	Pays
Mitage	Pays d'accueil touristique
Montagne	Paysage humanisé
Monument historique	Pausage naturel
Môtel de Tourisme	Pèlerinage
Motonautisme	Pension complète
Motor-Home	Période d'ouverture
Multipropriété	P.E.R (Plan d'exposition aux risques)
N –	Permis de construire
Nage en eau vive	P.I.C (Programme d'initiative communautaire)
Navette	Plage
N.A.P (Nomenclature d'activités et de produits)	Plage aménagée
Natura 2000 (Inventaire)	Plan
Nuitée	Plan départemental de randonnée pédestre
O –	Plan de zones sensibles aux incendies de forêts
Objectif	Politique qualité
Objectifs régionaux	Port de Plaisance
Office de Tourisme	P.O.S (Plan d'occupation des sols)
O.G.S (Opération « Grand Site »)	P.R
Organisateur de voyages	P.R.N (périmètre de risques naturels)
O.T.S.I (cf. – Office de Tourisme et syndicat d'initiative)	Prestation non assurée
P-	Produit touristique
Parc aquatique	Produit à forfait
Parc à thèmes	Produit à la carte
Parc de Loisirs	Produit à thème
Parc d'attractions	Produit fermier
Parc national	Produit intégré
Parc naturel régional	Produit « pull »
Parc récréatif	Produit « push »
Parc résidentiel de loisirs	Produit réceptif
	Programmation
	Projet

Projet de développement touristique	S.A.R (Société d'aménagement rural)
Projet-pilote	Schéma directeur
Promenade nordique	S.D.T.L. (Schéma départemental de Tourisme et de Loisirs)
Protection des sites	S.E.A.T.E.R. (Service d'études et d'aménagement touristiques de l'espace rural)
P.S.M.V (Plan de sauvegarde et de mise en valeur)	S.E.A.T.L (Service d'études et d'aménagement de l'espace littoral)
Pré-ZAD	S.E.M. (Société d'économie mixte)
Q –	Séminaire
Qualité	Séjour
R –	Séjour personnel
Raft	Sentier
Rafting	Service Loisirs-Accueil
Raid nordique	Servitude D.F.C.I (Défense de la forêt contre l'incendie)
Randonnée	Shuttle
Rapport Piquard	Signe
Recettes du Tourisme	Signifiant
Régie	Sight-Seeing
Régie intéressée	Site
Refuge	Site classé
Relais de gîtes	Site inscrit
Relais de Tourisme	S.I.V.O.M.(Syndicat intercommunal à vocations multiples)
Relais équestre	S.I.V.U. (Syndicat intercommunal à vocation unique)
Relais fluvial	Ski alpin
Relais Saint-Pierre	Ski de fond
Remontées mécaniques	S.M.V.M (Schéma de mise en valeur de la Mer)
Remonte-pente	S.O.F.R.E.S. (Société française d'études par sondages)
Remplissage	Solde touristique
Réserve foncière	Speesail
Réserve naturelle	Station
Réserve naturelle volontaire	Station classée
Résidence de Tourisme	Station touristique d'eaux vives
Résultat touristique	Station verte de vacances
Rivages de France	Stratégie
Riviera	Syndicat mixte
Roulotte	
S –	
Saison	
Salon	

Syndicat d'initiative	Tourisme interne
Synergie	Tourisme national
T –	Tourisme réceptif
Table d'hôte	Tourisme soutenable
Taxe départementale sur les espaces naturels sensibles (T.D.E.N.S)	Tourisme sportif
Taxe de séjour	Touriste
Taxe de séjour forfaitaire	Touriste international
Taxe locale d'équipement (T.L.E)	Touristicité
Technopole	Touristification
Téléphérique	Tour-opérateur réceptif
Télesiège	Trekking
Télésiège	U –
Temps libre / Temps libéré	U.C.P.A (Union des centres de plein air)
Tente (à armature)	U.F.O.V.A.L. (Union française des œuvres de vacances laïques)
T.E.R (Tourisme en espace rural)	Unité touristique nouvelle (U.T.N)
Terrain de caravanage	V –
Terrain de camping	Vacances
Terrain de camping aménagé	Vacancier
Terrain de camping « déclaré »	Village de gîtes
Thalassothérapie	Village de toile
Thermalisme	Village de vacances
Tirant d'eau	Village de vacances à but non lucratif
T.O	Village dispersé
Topo-guide	Villégiature
Touring Club de France (T.C.F)	Visiteur
Tourismatique	Visiteur international
Tourisme	Visiteur interne
Tourisme associatif	V.N.F (Voies navigables de France)
Tourisme commercial	Vol affrété
Tourisme d'affaires	Voucher
Tourisme de circulation	Voyage
Tourisme de proximité	Voyage à forfait
Tourisme de transplantation	Voyage de stimulation
Tourisme durable	W –
Tourisme émetteur	Waterbug
Tourisme intérieur	Week-end
Tourisme international	

Z -

Z.A.C (Zone d'aménagement concerté)

Z.A.D (Zone d'aménagement différé)

Z.N.I.E.F.F (Zone naturelle d'intérêt écologique ,
faunistique et floristique

Zonage

Zone de protection spéciale directive oiseaux
(Z.P.S)

Zone spéciale de conservation directive habitats
(Z.P.C)

Z.P.P.A.U (Zone de protection du patrimoine
architectural et urbain)

Z.P.P.S (Zone de préemption des périmètres
sensibles)

Z.P.S (Zone de protection spéciale)

